



HAL
open science

**“ Mon inégalité est plus injuste que la tienne ” : l’impact
du groupe de genre cible de l’inégalité et des
appartenances genrées sur l’estimation et les
explications des inégalités liées au genre**

Manuel Tostain, S. Azoulay

► **To cite this version:**

Manuel Tostain, S. Azoulay. “ Mon inégalité est plus injuste que la tienne ” : l’impact du groupe de genre cible de l’inégalité et des appartenances genrées sur l’estimation et les explications des inégalités liées au genre. *Bulletin de psychologie*, 2024, 2 (584), pp.41-62. 10.3917/bupsy.584.0041 . hal-04632897

HAL Id: hal-04632897

<https://hal.science/hal-04632897>

Submitted on 2 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre : « Mon inégalité est plus injuste que la tienne » : l'impact du groupe de genre cible de l'inégalité et des appartenances genrées sur l'estimation et les explications des inégalités liées au genre

Title: "My inequality is more unfair than yours": The impact of inequality target gender group and gender affiliation on the estimation and explanations of gender inequalities

Manuel Tostain¹

Sacha Azoulay¹

¹ Centre de Recherche Risques et Vulnérabilités (CERREV, UR 3918), Université de Caen Normandie, Esplanade de la paix, 14032 Caen cedex, France, tel : 06 42 38 97 16, manuel.tostain@unicaen.fr

« Mon inégalité est plus injuste que la tienne » : l'impact du groupe de genre cible de l'inégalité et des appartenances genrées sur l'estimation et les explications des inégalités liées au genre

Résumé :

L'objectif de la recherche était de préciser l'impact du groupe de genre cible de l'inégalité et du genre des sujets sur l'estimation et les types d'explications des inégalités liées au genre. Une même série d'inégalités étaient présentées soit en défaveur des femmes, soit en défaveur des hommes. Les résultats montrent que : 1) quand les inégalités sont indiquées en défaveur des femmes, elles sont jugées plus injustes, et il y a plus d'explications sociales, que lorsqu'elles sont indiquées en défaveur des hommes (dans ce cas les explications psychologiques sont au contraire plus fréquentes) ; 2) les sujets mobilisent davantage d'explications sociales pour les inégalités qui touchent leur groupe de genre, d'explications psychologiques quand elles concernent l'autre groupe de genre ; 3) les sujets sont davantage sensibles aux inégalités qui touchent leur propre genre, ce phénomène étant plus marqué chez les femmes. En conclusion, nous mentionnons l'intérêt de préciser les liens entre types d'explication et idéologies égalitaires « Gender Aware » (l'atteinte de l'égalité passe par la prise en compte des différences entre genres) et « Gender Blind » (l'atteinte de l'égalité passe au contraire par un traitement équivalent des individus sans prendre en compte leur appartenance de genre).

Mots-clefs : inégalités liées au genre, groupe de genre cible de l'inégalité, explications des inégalités liées au genre

"My inequality is more unfair than yours": The impact of inequality target gender group and gender affiliation on the estimation and explanations of gender inequalities

Summary:

The aim of the research was to clarify the impact of the inequality's target gender group and the subjects' gender on the estimation and types of explanations for gender-related inequalities. A same set of inequalities were presented, either to the disadvantage of women or to the disadvantage of men. The results show that: 1) when inequalities are indicated against women, they are judged to be more unfair, and there are more social explanations than when they are indicated against men (for which psychological explanations are, on the contrary, more frequent); 2) subjects mobilize more social explanations for inequalities affecting their own gender group, and more psychological explanations when they concern the other gender group; 3) subjects are more sensitive to inequalities affecting their own gender, this phenomenon being more pronounced among women. In conclusion, we mention the interest of working on the links between the types of explanation and the egalitarian ideologies "Gender Aware" (achieving equality requires taking gender differences into consideration) and "Gender Blind" (on the contrary, achieving equality requires treating people equally, regardless of their gender).

Keywords: gender inequalities, gender target group of inequality, explanations of gender inequalities.

INTRODUCTION²

Les inégalités³ liées au genre font l'objet d'une attention sociétale depuis de nombreuses années (De Bosscher, 2020 ; Dubet, 2016 ; Eagly, Koenig, 2021). Les sondages d'opinion montrent, si on prend le cas de la France, que ces inégalités sont situées parmi les enjeux jugés prioritaires tant par les femmes que par les hommes (IFOP-Jean Jaurès, 2017 ; Ipsos-Sopra Steria, 2020 ; Lévy et coll., 2019 ; More in Common, 2020 ; ONDRP, 2018). Un certain nombre de dispositions tant constitutionnelles que législatives ont été promulguées pour favoriser l'égalité entre les genres (Beauvalet et coll., 2021). Malgré cela, de nombreuses inégalités, en règle générale, structurellement défavorables aux femmes, subsistent. Pour les femmes, les inégalités portent notamment sur les salaires, l'accès aux postes de responsabilité, la charge des tâches familiales, les violences sexuelles et les discriminations sexistes. Pour les hommes, les inégalités concernent, en particulier, la réussite scolaire, la délinquance, les conduites à risques ou encore les taux de morbidités (Insee, 2022a, 2022b ; Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, 2020). La manière dont les individus se représentent ces inégalités est un enjeu important car ces représentations ont des conséquences au niveau de la lutte contre ces inégalités. Par exemple, l'adhésion à des explications biologiques des différences entre genres peut amener à considérer que les inégalités sont relativement immuables et peu modifiables et ne guère inciter les individus à les questionner (Skewes et coll., 2018).

Les registres explicatifs scientifiques des inégalités entre genres

Différents registres explicatifs scientifiques sont mobilisés pour rendre compte des inégalités entre les femmes et les hommes (Fassin, Margron, 2013 ; Fraisse, 2001 ; Théry, 2017). Un

² Nous remercions les experts pour leurs remarques qui ont permis d'améliorer considérablement l'article.

³ Par inégalité liée au genre nous entendons toute différence qui entraîne une perte de chance pour les individus en raison de leur appartenance à un groupe de genre.

premier registre explicatif, de type déterministe⁴, insiste sur la dimension structurelle de ces inégalités, la persistance et la prégnance de la domination masculine, des rôles de genre asymétriques, conduisant à maintenir dans une position dominée les femmes (Bourdieu, 1998 ; Duru-Bellat, 2017 ; Goffman, 2002). Dans ces analyses, l'enjeu est de comprendre le rôle des idéologies sexistes (Ellemers, 2018 ; Faniko, Dardenne, 2021 ; Jost, Kay, 2005) qui légitiment ces inégalités ainsi que l'impact du différentialisme culturel de genre, c'est-à-dire des discours qui mettent en avant que les femmes et les hommes présentent des qualités différentes et complémentaires (Knight, Brinton, 2017 ; Macé, 2015 ; Papuchon, 2017). Ce différentialisme se manifeste par les stéréotypes de genre (Yzerbyt et coll., 2021). C'est par exemple le dépassement de soi, le souci des autres pour les femmes, l'agentivité, la performance pour les hommes (Donnelly, Twenge, 2017). Ces stéréotypes consistent à se focaliser sur les différences entre les genres tout en minimisant les similarités qui existent entre les deux genres (Hyde, 2014), et à attribuer des dispositions différentes selon le statut social lié au genre (par exemple, la compétence pour les hommes en tant que groupe dominant, la chaleur pour les femmes en tant que groupe dominé, Cuddy et coll., 2008). Ces stéréotypes influencent nos manières de se penser, de percevoir les autres (Verniers, Martinot, 2015) et orientent nos comportements vers des rôles en correspondance avec ces stéréotypes, ces rôles confortant ensuite les qualités associés à chaque genre et justifiant les positions sociales asymétriques des deux genres (Cyr et coll., 2021 ; Eagly, Koenig, 2021 ; Régner et coll., 2014). Notons cependant des évolutions, certains stéréotypes de genre changent. Par exemple certaines recherches montrent que la compétence (méta-analyse de Eagly et coll., 2020) ou le sens de l'organisation (Magne et coll., 2018), traditionnellement davantage associés aux hommes, sont maintenant perçus comme autant, voire parfois plus présents chez les femmes. On peut reprocher à cette lecture en termes

⁴ Par déterministe, nous entendons les doctrines qui avancent que les pensées et comportements des individus sont causés par des facteurs qui échappent au contrôle des individus comme l'impact des structures sociales ou le rôle des gènes.

de domination masculine de n'envisager la domination que de manière essentiellement unidirectionnelle (des hommes à l'encontre des femmes) sans prendre en considération les retournements hiérarchiques⁵ au profit du féminin qui existent dans toutes les sociétés (Chanial, 2022 ; Douglas, 2005), d'homogénéiser les deux groupes de genre sans tenir compte de la variabilité des statuts et de la diversité des relations sociales dans et entre chaque groupe de genre (Théry, 2017), d'omettre les rapports de pouvoir et de contre-pouvoir entre les individus des deux groupes de genres (Foucault, 1976) et plus généralement entre les groupes (Reicher, 2004), ou encore de minimiser les évolutions sociétales comme l'émergence de sociétés post-patriarcales (Macé, 2015) ou la valorisation contemporaine des valeurs traditionnellement associées au féminin (Gauchet, 2018).

A l'opposé de ce premier registre explicatif qui a, selon nous, pour limite importante de proposer une vision principalement déficitaire et déterministe de la situation des femmes (Heinich, 2014 ; Théry, 2010), un second registre, de type individualiste, nous paraît intéressant, car il met en avant l'autonomie des acteurs sociaux et les choix des individus des deux groupes de genres (cf. modèle rationnel général : Boudon, 2003 ; Bronner, 2017)⁶. Ici, on considère que les phénomènes collectifs résultent de comportements individuels compréhensibles mais dont l'accumulation peut parfois produire des effets pervers, c'est-à-dire des effets inattendus et contraires aux intentions des acteurs et actrices (Boudon, 1997). Dans ce cadre, les inégalités de genre seraient pour partie la conséquence de choix individuels et de préférences personnelles non similaires selon les genres. Par exemple, si les femmes ont en moyenne un salaire moindre que les hommes, on avance que c'est notamment parce qu'elles se dirigeraient moins, par goûts, vers les métiers scientifiques et feraient davantage le choix d'aller vers des métiers plus centrés sur la dimension relationnelle, qui sont plus gratifiants en termes

⁵ Par exemple dans des sociétés traditionnelles si les hommes ont le pouvoir politique, les femmes ont l'autorité dans le domaine spirituel (Weiner, 1983)

⁶ Pour une analyse de cette approche voir Duru-Bellat (2010).

d'utilité sociale mais moins bien rémunérés (Stoet, Geary, 2018). Dans ce second registre explicatif, on avance également que ces inégalités résultent des stratégies rationnelles des acteurs sociaux. Ce sont les explications qui indiquent par exemple que si les jeunes filles vont plus dans les filières des « Humanités » que dans les filières « Scientifiques » c'est parce qu'elles ont, à un niveau individuel, un avantage comparatif à se diriger vers les premières que vers les secondes (Breda, Napp, 2019). On sait en effet que si les jeunes filles sont bonnes en Humanités et en Sciences, elles ont en moyenne un meilleur niveau scolaire dans les premières que dans les secondes. Or, il est stratégiquement rationnel d'aller là où on est le ou la meilleure car on a plus de chances d'y réussir. Dans ce sens, la recherche de Breda et Napp (2018) montre que l'avantage comparatif rendrait compte de 75% des écarts entre les genres en termes d'intention d'aller vers les Sciences. La limite de ce registre explicatif est qu'il questionne peu l'origine sociale des goûts et intérêts des individus de chaque genre (Mosconi, 2017), l'impact des pressions normatives sur les conduites, en particulier des femmes (Bordel, Soparnot, 2020) et que les choix rationnels peuvent s'inscrire dans des contextes de contraintes sociales (Duru-Bellat, 2010).

Un troisième registre explicatif mobilise un raisonnement psycho-évolutionniste (Buss, 1999). Il s'oppose aux deux registres précédents en privilégiant une lecture à la fois déterministe et interne. Les contraintes adaptatives des deux sexes n'étant pas les mêmes, notamment en termes de stratégies de reproduction et de diffusion des gènes (Trivers, 1972), des qualités psychologiques différentes auraient été retenus par l'évolution pour chaque sexe (par exemple l'attention à l'autre pour les femmes, la compétition pour les hommes) ces différences déterminant des rôles de genre complémentaires et hiérarchisés pouvant conduire à des inégalités genrées (Buss, Schmitt, 2011). Cette lecture biologique met finalement en avant des caractéristiques psychologiques relativement fixes pour chaque genre qui s'inscrivent dans le temps long des processus biologiques adaptatifs (Wood, Eagly, 2002). Cette lecture s'accorde

mal avec les changements constatés au niveau des traits de personnalité des hommes et surtout des femmes ces dernières décennies, changements que l'on peut relier aux évolutions sociales rapides qu'ont connu nos sociétés (Donnelly, Twenge, 2017). De plus, ce registre n'est pas dénué d'un certain sexisme bienveillant en mettant en avant des qualités qui seraient typiquement féminines comme le goût pour la conciliation ou la coopération (Jonas, 2010).

Ces différents cadres théoriques permettent d'envisager le caractère multifactoriel de ces inégalités. C'est la posture épistémologique que nous adopterons pour appréhender les explications de sens commun des inégalités liées au genre car elle permet, selon nous, de laisser ouverts les cadres d'analyse possible, de s'adapter à la diversité des explications de sens commun (Moscovici, Hewstone, 1984) et de respecter la complexité des dynamiques entre genres.

Explications de sens commun des inégalités entre genres

Les recherches se sont intéressées aux explications de sens commun des différences entre genres afin d'étudier leur impact sur l'estimation des inégalités et discriminations (Heyman, Legare, 2004 ; Neff, Terry-Schmitt, 2002). Ces recherches prennent appui sur la dichotomie entre explications biologiques et sociales. Les explications biologiques reposent sur le postulat que les différences entre genres résultent d'une essence sous-jacente propre à chaque groupe de genre et qu'elles sont le produit de la sélection naturelle, de contraintes adaptatives liées au genre (Gelman, Taylor, 2000 ; Heyman, Giles, 2006 ; Prentice, Miller, 2006). Les explications sociales considèrent, au contraire, que ces différences sont le fruit d'un processus de construction sociale qui passe par la socialisation différenciée des filles et des garçons, la valorisation de rôles sociaux différents et l'assignation de stéréotypes de genre à chaque groupe de genre. Des travaux montrent les liens entre vision essentialiste et biologisante des genres et adhésion aux stéréotypes (Coleman, Hong, 2008). On l'explique par le fait que les stéréotypes

partagent avec l'essentialisme une conception entitéiste des genres qui avance que chaque groupe de genre est caractérisé par des qualités qui lui sont propres et qui sont relativement stables et non modifiables (Lévy et coll, 1998 ; Schadron, 2006). Pour autant, l'adhésion à des stéréotypes et l'essentialisme ne résultent pas automatiquement d'une vision biologisante. On peut aussi considérer que si tel ou tel groupe se caractérise par tel ou tel comportement ou trait de personnalité (« les Suédois sont austères »), c'est en raison de facteurs éducatifs ou culturels (l'importance historique du luthéranisme en Suède) (Andreychik, Gill, 2015 ; Hamilton, 2007). Certains travaux montrent que les explications biologiques obtiennent les scores d'adhésion les plus faibles, les explications sociales les scores les plus élevés (Klysing, 2019 ; Martin, Parker, 1995 ; Smith, Russell, 1984) mais il n'y a pas de consensus sur la question, d'autres analyses mettant en évidence l'inverse (voir Yzerbyt et coll., 2021). A propos des liens entre explications biologiques et explications sociales, les travaux ne donnent pas également de résultats concordants. Certains notent des liens négatifs (Coleman, Hong, 2008), d'autres des liens positifs (Rangel, Keller, 2011), d'autres encore une absence de liens (Martin, Parker, 1994). Ces travaux suggèrent que ces deux types d'explications qui sont théoriquement antagonistes au niveau scientifique, ne sont pas nécessairement perçues comme opposés chez les individus ordinaires, voire peuvent coexister à un niveau intra-individuel. Coleman et Hong (2008) montrent que plus les individus ont recours à des explications sociales des différences entre genres et plus ils sont sensibles aux inégalités et discriminations. Ce lien s'explique par le fait que la mise en avant des déterminismes sociaux revient à souligner la relativité culturelle des différences entre genres et donc l'arbitraire social des inégalités (Bereni et coll., 2020 ; Lorenzi-Cioldi, 2009). A l'inverse, plus les individus adhèrent à une vision biologique essentialiste plus ils tendent à relativiser les inégalités et discriminations (Klysing, 2019 ; Morton et coll., 2009). Les explications biologiques peuvent en effet s'inscrire dans une vision qui envisage les différences non pas en tant qu'inégalités mais en tant que résultante d'une différenciation

naturelle faite de complémentarité entre les deux genres. Certaines recherches indiquent, qu'indépendamment de ces deux grands types d'explications, les individus mobilisent des explications de type psychologique mettant en avant le libre-arbitre des individus, leurs choix personnels (Stephens, Levine, 2011 ; Tostain, Lebreuilly, 2006).

Le rôle des appartenances groupales de genre

La perception des inégalités entre genres s'inscrit dans le cadre plus général des appartenances groupales. Les travaux sur les relations intergroupes (Haslam, Whelan, 2008 ; Reicher, 2004) montrent que, face aux inégalités qui sont en leur faveur, les groupes tendent à les justifier en mettant en avant, d'une part des explications de type essentialiste (des capacités supérieures dans leur groupe), d'autre part des explications axées sur les responsabilités individuelles (l'effort personnel, le mérite des membres de son groupe, le démerite des membres de l'autre groupe). Ces travaux mettent en évidence des biais pro-endogroupes, les groupes étant plus sensibles aux inégalités dont ils sont victimes qu'aux inégalités dont sont victimes les autres groupes. Les réactions des groupes face aux inégalités varient également selon la situation et le statut social des groupes. Si on se réfère à la théorie de l'identité sociale (Tajfel, Turner, 1986), les groupes défavorisés, en particulier les femmes, sont les plus critiques face aux inégalités, dans la mesure où ils en sont les principales victimes et ils dénoncent l'origine sociale de ces inégalités. À l'inverse, les groupes favorisés, pour préserver l'image de leur groupe, tendent à minimiser les inégalités et à mettre en avant des explications psychologiques comme les choix ou les goûts personnels de chacun pour justifier ces inégalités (Eagly et coll., 2004 ; Stephens, Levine, 2011). Dans le cadre des théories de la domination (Lorenzi-Cioldi, 2009 ; Sidanius, Pratto, 1999), la théorie de la justification du système (Costa-Lopes et coll., 2013 ; Jost et coll., 2004) avance que les membres des groupes dominés, du fait notamment de la prégnance culturelle des idéologies légitimatrices du *statu quo*, peuvent présenter des biais de favoritisme

en faveur des exogroupes dominants (Jost, Major, 2001). Par exemple, considérer que les membres des groupes dominants font plus souvent preuve de mérite que nombre de membres de leur groupe dominé. En définitive, selon cette théorie, les membres des groupes dominés ne seraient pas nécessairement plus critiques que les dominants vis-à-vis des inégalités qu'ils subissent. Dans le sens de la théorie de l'identité sociale, des travaux montrent la présence de biais de favoritisme de l'endogroupe également chez les femmes (Jacquemet, Edo, 2013 ; Schmitt et coll., 2003). De même, les sondages d'opinion montrent que les femmes sont davantage sensibles aux inégalités entre genres que les hommes et elles avancent davantage que les hommes le rôle des stéréotypes de genre dans le maintien de ces inégalités (CSA, 2012 ; Lévy et coll., 2019 ; Pierre-Brossolette et coll., 2022). Ces sondages révèlent également un fort consensus des deux genres pour dénoncer les inégalités en défaveur des femmes, la question de l'égalité femme-homme étant jugée prioritaire aussi bien par les femmes que par les hommes.

Vue d'ensemble sur la recherche

Les travaux mettent en évidence que les explications sociales des différences entre genres, par rapport aux explications biologiques, s'accompagnent d'une vision critique à l'égard des stéréotypes et des inégalités entre genres. De même, que les femmes sont plus mobilisées que les hommes pour lutter contre les inégalités liées au genre et adhèrent davantage aux explications sociales. Dans ces recherches cependant les inégalités présentées portent à la fois sur des domaines différents (l'école, la santé, le travail, etc.) et sur l'un ou l'autre groupe de genre (inégalités en défaveur des femmes ou en défaveur des hommes). Dès lors, on ne peut distinguer au niveau des perceptions et des explications qui sont avancées ce qui est lié à la nature des inégalités présentée et ce qui est lié au fait qu'elles portent sur les femmes ou sur les hommes. Le premier objectif de la recherche sera de distinguer ces deux sources d'effets (groupe de genre cible de l'inégalité, type d'inégalité,) en utilisant une procédure dans laquelle

on présentera les mêmes inégalités mais en les indiquant, selon les conditions expérimentales, soit en défaveur des femmes, soit en défaveur des hommes. Par ailleurs, les recherches psychosociales sur les explications de sens commun se centrent principalement sur la dichotomie entre explications biologiques et explications sociales. L'étude de l'adhésion aux explications psychologiques, que ce soit en termes de choix ou de goûts personnels, a été moins abordée. Le deuxième objectif de la recherche sera d'étudier l'adhésion à ces explications psychologiques et l'effet spécifique de ces explications psychologiques sur les justifications des inégalités entre genre. Le troisième objectif sera d'étudier l'impact, sur les explications des inégalités, du type d'inégalités en cause, en présentant aux sujets une série d'inégalités relevant de domaines différents. On peut supposer que les perceptions et les explications ne soient pas les mêmes selon que ces inégalités portent sur des domaines qui impliquent des collectifs, des organisations, comme le travail ou la justice, où la dimension structurelle des inégalités est clairement visible, et des domaines qui relèvent davantage de dynamiques plus personnelles comme par exemple le suicide (Erhenberg, 2012 ; Théry, 2007). Le quatrième objectif sera d'aborder l'effet de la nature de l'inégalité sur les jugements des individus, selon que cette inégalité relève d'une différence qui met en évidence un désavantage, une perte de chance d'un groupe de genre par rapport à l'autre mais dont la cause est matière à débat, le caractère discriminatoire n'étant pas évident (par exemple la moindre réussite scolaire d'un groupe de genre), ou selon que cette inégalité renvoie à une cause clairement identifiée, à savoir un traitement social inégalitaire selon le genre (par exemple la préférence de recrutement pour un genre). Cela permettra de vérifier si les sujets tiennent davantage compte, dans leurs explications, des facteurs sociaux, s'il s'agit d'inégalités de nature discriminatoire. Enfin, les recherches sur les inégalités se sont principalement centrées sur les inégalités en défaveur des femmes. Le cinquième objectif sera de prendre en compte les inégalités en défaveur des femmes mais aussi des hommes. Cela permettra de comprendre comment les sujets, en fonction de leur

genre, se situent entre les analyses qui insistent sur le maintien et la reproduction des inégalités en défaveur des femmes (Costa-Lopes et coll., 2013 ; Duru-Bellat, 2017 ; Tougas et coll., 1994), celles qui relèvent, au contraire, des évolutions significatives bien que partielles en faveur des femmes (Dubet, 2016 ; Eagly et al, 2020 ; Sicard et coll., 2021), et enfin celles, à l'extrême opposé, qui avancent une inversion des valeurs qui se traduirait par une disqualification du masculin et la valorisation corrélative du féminin et qui s'accompagnerait de nouvelles inégalités en défaveur des hommes (Badinter, 2010 ; Gauchet, 2018 ; Todd, 2022).

Hypothèses

Les inégalités entre les genres mobilisent différents registres explicatifs que l'on retrouve dans les explications des sujets tout-venant. On fera l'hypothèse générale que les individus ordinaires ont une représentation multifactorielle des causes de ces inégalités (en termes de domination, de stéréotypes, de goûts individuels, de choix personnels, de facteurs biopsychologiques). Compte tenu du consensus social qui reconnaît et souligne les inégalités importantes à l'encontre des femmes, on s'attendra à ce que les inégalités soient jugées plus injustes quand elles seront présentées en défaveur des femmes que des hommes (H1). Si on se réfère aux recherches sur les relations intergroupes, on peut s'attendre à ce que les individus soient plus sensibles aux inégalités qui affectent leur propre groupe de genre que l'autre groupe de genre. Dès lors, jugent plus injustes celles qui leur seront présentées comme en leur défaveur (H2). Ce phénomène, si on se réfère à la théorie de l'identité sociale, devrait être plus marqué chez les femmes dans la mesure où elles sont les principales victimes des inégalités liées au genre (H2a). Par contre, si on se réfère à la théorie de la justification du système, ce phénomène ne sera pas nécessairement plus marqué chez les femmes (H2b). Au vu des recherches se centrant sur les explications des inégalités entre genres, on s'attendra à ce que les explications sociales soient privilégiées par rapport aux explications individualisantes psychologiques et aux explications

biologiques essentialistes (H3). On s'attendra également à ce que ces explications varient selon le genre qui est la cible de l'inégalité (H4). Les inégalités étant très généralement en défaveur des femmes et revêtant un caractère structurel, on fera l'hypothèse que les explications sociales seront privilégiées quand les inégalités seront présentées comme en défaveur des femmes (H4a). Par contre, il paraît plus difficile d'évoquer des raisons structurelles pour les inégalités en défaveur des hommes. On s'attendra dans ce cas à ce que les sujets recourent davantage à des explications individualisantes psychologiques qui en font porter la responsabilité sur les hommes (H4b). Les explications individualisantes psychologiques, à l'inverse des explications sociales, pouvant justifier les inégalités dont les acteurs sociaux sont victimes, on fera l'hypothèse que chaque groupe de genre avancera davantage d'explications individualisantes psychologiques pour les inégalités dont l'autre groupe de genre est victime, et davantage d'explications sociales pour celles dont il est victime (H5). On supposera aussi que les explications sociales soient davantage fréquentes quand il s'agit d'inégalités qui se manifestent dans le cadre d'organisations collectives et que les explications individualisantes psychologiques soient plus présentes quand il s'agit d'inégalités qui renvoient à des dimensions plus personnelles ou intimes (H6). Enfin, on fera l'hypothèse que les inégalités seront jugées plus injustes et les explications sociales davantage mises en avant quand ces inégalités renverront objectivement à une discrimination que lorsqu'elles concerneront des inégalités dont l'origine est incertaine et pour lesquelles le caractère discriminatoire fait débat (H7).

MÉTHODOLOGIE

Sujets et procédure

L'étude a été réalisée dans la région Grand Ouest de la France selon la technique dite « de la boule de neige⁷ » via un questionnaire en ligne diffusé auprès de différents groupes Facebook d'étudiants de sciences humaines. On indiquait qu'il s'agissait d'une étude sur les inégalités entre genres dans les pays occidentaux.

La taille minimale de l'échantillon a été estimée pour pouvoir détecter *a priori*, pour une puissance de .80 et une probabilité de .05, une taille d'effet de .30 (*d* de Cohen). Cela correspond à l'effet moyen dans les recherches sur les différences entre genres (Lovakov, Agadullina, 2021). Sachant que nous avons deux facteurs intersujets à deux modalités : groupe de genre cible de l'inégalité et genre des sujets, le calculateur G*Power indiquait un effectif de 351 sujets minimum. 357 personnes ont participé à l'étude : 207 femmes (58%) et 150 hommes (42%) âgés entre 18 et 50 ans ($M = 24,32$, $ET = 8,33$)⁸. L'échantillon était constitué majoritairement d'étudiants de Sciences humaines (38% des effectifs) et d'employés (22%), le restant des sujets se répartissant entre ouvriers (15%), professions indépendantes (13%) et cadres (12%).

Dans le cadre d'une procédure intersujets, nous avons présenté des inégalités réelles en défaveur des hommes qui s'appuyaient sur des recherches scientifiques ou des données statistiques institutionnelles. Pour la moitié des sujets ces inégalités étaient présentées comme en défaveur des femmes (version condition femme), pour l'autre moitié des sujets ces mêmes inégalités étaient présentées comme en défaveur des hommes (version condition homme)⁹.

⁷ Cette technique consiste à inviter dans un premier temps des personnes à remplir le questionnaire puis à le diffuser à leurs connaissances qui le diffusent à leur tour à d'autres connaissances.

⁸ Les proportions respectives de femmes et d'hommes étaient identiques dans les deux conditions expérimentales : 104 femmes et 75 hommes en condition femme et 103 femmes et 75 hommes en condition homme. Les caractéristiques socio-démographiques des sujets ne variaient pas significativement selon les genres et les conditions expérimentales (test de Chi-Deux non significatifs).

⁹ Nous avons renoncé à faire notre manipulation en nous basant également sur des inégalités réelles en défaveur des femmes car il s'est avéré, lors d'un pré-test sur 30 sujets de L1 de Sciences Humaines, que les sujets ne croyaient pas que ces inégalités puissent être en défaveur des hommes. Il faut dire que les inégalités en défaveur des femmes sont plus connues car plus fréquentes que celles en défaveur des hommes. Par

Précisons que l'objectif de la recherche n'était pas de statuer sur les inégalités présentées dont le sens (en défaveur des femmes ou en défaveur des hommes) et l'importance peuvent faire l'objet de débats, mais d'étudier l'impact que peut avoir sur la perception de ces inégalités le fait de les indiquer comme en défaveur des femmes ou des hommes. De façon à ce que les sujets ne soient pas étonnés d'avoir à évaluer des inégalités systématiquement en défaveur d'un genre (spécialement pour la condition homme étant donné que les inégalités sont généralement en défaveur des femmes), on précisait aux sujets que la recherche portait sur les inégalités entre femmes et hommes et qu'elle était constituée de plusieurs études. On leur indiquait que le questionnaire qui leur était adressé ne portait que sur une seule de ces études.

Questionnaire

Le questionnaire était divisé en trois parties (pour détails, voir annexe 1) : **dans une première partie, générale**, les sujets étaient invités à estimer l'importance (de 1 : pas du tout importantes à 7 : extrêmement importantes) et le caractère injuste (de 1 : pas du tout injustes à 7 : extrêmement injustes) des inégalités en défaveur des femmes (condition femme) ou des hommes (condition homme) dans les pays occidentaux. Ensuite, ils devaient indiquer leur degré d'accord (de 1 : pas du tout d'accord à 7 : tout à fait d'accord) avec six explications possibles de ces inégalités. Ces explications renvoyaient aux registres cités dans les débats publics sur les inégalités : à la domination (à la persistance de la domination masculine dans la condition femme, à l'avènement d'une domination féminine dans la condition homme), au différentialisme culturel de genre (pratiques éducatives et stéréotypes de genre), aux aléas des dynamiques d'égalité¹⁰, à des différences entre les genres : en termes de choix personnels, de goûts et intérêts psychologiques, à des différences naturelles entre les deux genres.

exemple, il aurait été non crédible de dire aux sujets que les salaires des femmes sont supérieurs à ceux des hommes.

¹⁰ Ce qui correspondait aux propositions suivantes : condition femme : « les inégalités sont dues fait que la société, qui souhaite l'égalité, évolue mais que cela prend du temps, d'où encore certaines inégalités pour les femmes » ; condition homme : « Les inégalités sont dues au fait que la société, qui souhaite l'égalité, évolue mais que cela entraîne parfois certaines inégalités pour les hommes ».

Dans une seconde partie, spécifique, on présentait **cinq inégalités observées** en défaveur des hommes : la surnotation des filles relevée dans certaines recherches (Di Liberto, Casula, 2016 ; Terrier, 2014), la meilleure réussite scolaire en moyenne des filles (Ministère de l'Éducation Nationale, 2023), la préférence pour les candidatures féminines en Sciences selon certaines recherches (Breda, 2014, 2016 ; William, Ceci, 2015), le taux de suicide moins élevé pour les femmes (Ha, Chan-Chee, 2019), et enfin, à délit ou crime équivalent, la tendance à attribuer des sanctions pénales moindres pour les femmes que pour les hommes (Curry, Lee, Rodriguez, 2004 ; Lelièvre, Léonard, 2017 ; Philippe, 2020). Ces informations correspondaient à la condition homme. En condition femme, ces inégalités étaient présentées en défaveur des femmes.¹¹ On a cherché à présenter des inégalités relevant de domaines différents (l'école, le travail, la santé, la justice) et ayant une dimension publique, organisationnelle (l'école, le travail, la justice) ou au contraire plus privée, plus personnelle (les suicides). Ces inégalités étaient également de deux natures différentes : soit elles relevaient de la mise en évidence d'une différence qui avait pour caractéristique de constituer une perte de chance pour un groupe de genre par rapport à l'autre mais dont la cause était matière à débat, le caractère discriminatoire n'étant pas évident (moindre réussite scolaire, taux de suicide plus élevé), soit elles relevaient d'une cause clairement identifiée, à savoir un traitement social inégalitaire selon le genre (surnotation, préférence recrutement, sanctions moins lourdes) qui constituait une discrimination. Pour chaque inégalité présentée, les sujets devaient indiquer le caractère plus ou moins injuste de cette inégalité puis leur degré d'accord avec différentes explications (à l'aide d'échelles en sept points de même type que dans la partie 1). Les explications proposées ont été construites d'une part en se référant aux explications indiquées par les recherches scientifiques citées dans le questionnaire en condition homme. Et d'autre part, à partir des

¹¹ Aux sujets qui étaient dans la condition femme, à la suite du questionnaire, nous leur indiquions que les inégalités présentées étaient en réalité, selon certains travaux, en défaveur des hommes et nous leur précisions les raisons de cette procédure.

arguments relevés lors d'une séance de discussion avec 40 étudiants de licence 3 en Sciences humaines à qui on avait demandé, pour ces différentes inégalités, d'avancer des explications possibles. La règle que l'on s'était fixé était de proposer à chaque fois des explications relevant des grandes catégories explicatives habituellement évoquées dans la littérature¹².

La troisième partie avait pour but de mesurer l'impact de la présentation de ces cinq inégalités sur la perception des inégalités en défaveur des femmes (condition femme) ou des hommes (condition homme) et, à titre de variable de contrôle, de vérifier la crédibilité accordée aux informations présentées. On demandait aux sujets d'indiquer dans quelle mesure les inégalités présentées les avaient surpris (de 1 : pas du tout surpris à 7 : extrêmement surpris), si, suite à ce questionnaire, ils trouvaient les inégalités en défaveur des femmes (condition femme) ou des hommes (condition homme) : 1) moins (note 1), autant (note centrale 4) ou plus importantes (note 7), 2) moins (note 1), autant (note 4) ou plus injustes (note 7), et enfin 3) quel crédit ils accordaient aux informations qui leur avait été présentées (de 1 : pas du tout de crédit à 7 : totalement du crédit). À la fin du questionnaire, les sujets répondaient à des informations signalétiques (genre, âge, CSP).

RÉSULTATS

Perception des inégalités liées au genre en général

Importance et injustice des inégalités liées au genre en général

On note, chez les deux genres, une corrélation positive entre la perception de l'importance des inégalités en défaveur des femmes et le caractère injuste de ces inégalités ($r(357) = +.18, p =$

¹² Ces catégories explicatives étaient plus ou moins mobilisées selon la nature de l'inégalité évoquée, toutes les catégories ne pouvant cependant pas être évoquées pour certaines des inégalités présentées. Par exemple dans le cas d'une inégalité basée sur une discrimination comme la surnotation, une explication en termes de différence biologique entre genres n'aurait eu aucun sens. Il y avait également plus d'explications sociales car elles étaient davantage avancées dans les recherches scientifiques et par les sujets lors de la séance de discussion.

.02), mais pas de corrélation quand il s'agit des inégalités en défaveur des hommes ($r(357) = +.12, p = .09, ns$).

Des Anovas prenant en compte la condition et le genre des sujets montrent que les inégalités en condition femme ($M = 5,00, ET = 1,18$) sont estimées plus importantes que les inégalités en condition homme ($M = 3,17, ET = 1,60, F(1, 353) = 92,28, p < .001, \eta^2 = 0,20$) (pour détails voir tableau 1). De même, les inégalités en condition femme sont jugées plus injustes ($M = 5,66, ET = 1,77$) que les inégalités en condition homme ($M = 4,02, ET = 1,68, F(1, 353) = 43,61, p < .001, \eta^2 = 0,11$)¹³. Il n'y a pas d'effets d'interaction avec le genre des sujets.

Insérer tableau 1

Registres d'explications privilégiés

Une analyse de corrélation montre que plus les sujets adhèrent aux explications sociales et plus ils considèrent importantes et injustes les inégalités liées au genre¹⁴. Par contre, il n'y a pas de liens entre les explications individualisantes psychologiques ou biologiques et l'estimation de l'importance ou du caractère injuste des inégalités¹⁵.

Pour étudier les niveaux d'adhésion aux différentes explications, nous avons effectué une Anova à mesures répétées avec, en facteur intersujets, la condition et le genre des sujets, et en facteurs intrasujets les six explications proposées¹⁶. Il y a un effet du type d'explication ($F(5,$

¹³ De manière à vérifier que ces deux effets (importance et caractère plus injuste des inégalités en défaveur des femmes) n'étaient pas liés à la plus grande crédibilité que l'on constate pour les inégalités en défaveur des femmes (pour détails voir plus bas partie « crédibilité des informations présentées »), en partant de l'idée qu'on peut juger d'autant plus importante ou injuste une inégalité qu'elle est jugée crédible, nous avons introduit en tant que covariant la crédibilité. On remarque que si la crédibilité augmente l'estimation de l'importance ($F(1, 352) = 17,58, p < .001, \eta^2 = 0,03, \beta = +0,28, p < .001$) et de l'injustice des inégalités ($F(1, 352) = 9,67, p = .002, \eta^2 = 0,02, \beta = +0,21, p < .001$), les effets de la condition expérimentale sur l'importance ($F(1, 352) = 93,63, p < .001, \eta^2 = 0,20$) et le caractère injuste ($F(1, 352) = 43,18, p < .001, \eta^2 = 0,10$) sont maintenus.

¹⁴ r importance/domination = $+0,69, p < .001$; r importance/pratiques éducatives = $+0,40, p < .001$; r importance/aléas égalité = $+0,42, p < .001$; r injuste/domination = $+0,44, p < .001$; r injuste/pratiques éducatives = $+0,37, p < .001$; r injuste/aléas égalité = $+0,15, p = .005$.

¹⁵ r importance/choix personnels = $+0,05, p = .35, ns$; r importance/goûts = $+0,03, p = .45, ns$; r importance/diff. naturelles = $+0,02, p = .63, ns$; r injuste/choix personnels = $-0,08, p = .11, ns$; r injuste/goûts = $-0,09, p = .07, ns$; r injuste/diff. naturelles = $+0,08, p = .10, ns$

¹⁶ Pour ce type d'Anova mesures répétées à deux facteurs intersujets et un facteur intrasujets à six modalités, le nombre de sujets *a priori* nécessaires pour détecter, pour une puissance de .80 et une probabilité de .05, une taille d'effet de .30 était de 76 sujets.

1765) = 91,73, $p < .001$, $\eta^2 = 0,13$) qui met en évidence trois niveaux d'adhésion différents : les explications en termes de différentialisme culturel de genre (pratiques éducatives et stéréotypes : $M = 4,45$, $ET = 2,05$) et d'aléas de l'égalité ($M = 4,26$, $ET = 2,03$) ont les scores les plus élevés, les explications en termes de goûts différents ($M = 2,46$, $ET = 1,72$) et biologiques ($M = 2,59$, $ET = 1,87$) les scores les moins élevés. Les explications en termes de domination ($M = 3,42$, $ET = 2,25$) et de choix personnels ($M = 3,46$, $ET = 1,90$) ont des scores intermédiaires (post-hoc significatifs entre ces trois niveaux d'adhésion). Il y a un effet d'interaction simple condition x type d'explication ($F(5, 1765) = 48,75$, $p < .001$, $\eta^2 = 0,07$) : les explications en termes de différentialisme culturel, d'aléas de l'égalité et surtout de domination étant significativement plus élevées en condition femme qu'en condition homme (différentialisme culturel : $M_{condition\ femme} = 5,40$, $ET = 1,61$, $M_{condition\ homme} = 3,61$, $ET = 2,04$, $p^{17} < .001$; aléas égalité : $M_{condition\ femme} = 5,27$, $ET = 1,53$, $M_{condition\ homme} = 3,33$, $ET = 2,00$, $p < .001$; domination : $M_{condition\ femme} = 5,16$, $ET = 1,63$, $M_{condition\ homme} = 1,86$, $ET = 1,44$, $p < .001$). Il y a un effet d'interaction double condition x type d'explication x genre des sujets ($F(5, 1765) = 3,84$, $p = .002$, $\eta^2 = 0,01$). Dans la condition femme, les femmes adhèrent davantage que les hommes aux explications en termes de domination ($p < .001$), ce qui n'est pas le cas en condition homme où les scores sont similaires pour les deux genres ($p = .054$, *ns*) (pour détails moyennes voir tableau 1). De même, si en condition femme, les femmes adhèrent plus aux explications en termes de différentialisme culturel de genre que les hommes ($p < .001$), en condition homme les scores sont similaires pour les deux genres ($p = .99$, *ns*). Enfin, tandis qu'en condition femme, les scores des femmes et des hommes à l'explication en termes d'aléas de l'égalité sont similaires ($p = .29$, *ns*), en condition homme les femmes adhèrent moins que les hommes à cette explication ($p < .001$).

¹⁷ En cas d'interaction, la valeur du p indiquée correspond au post-hoc (test de Holm).

Perception des cinq inégalités présentées

Crédibilité des informations présentées et effets de la présentation des inégalités sur la perception des inégalités de genres

Les informations ont été jugées globalement crédibles : $M = 4,43$, $ET = 1,63$ (note significativement supérieure à la note neutre de 4 (ni du crédit, ni pas de crédit) : $t^{18}(356) = 4,97$, $p < .001$), ce qui légitime, a posteriori, notre manipulation expérimentale. Nous avons procédé ensuite à des Anovas avec en facteurs intersujets la condition et le genre des sujets. Il y a un effet de la condition sur la crédibilité des inégalités présentées : $F(1, 353) = 9,39$, $p = .002$, $\eta^2 = 0,03$. Les inégalités en condition femme ont été jugées plus crédibles ($M = 4,71$, $ET = 1,61$) que les inégalités en condition homme ($M = 4,18$, $ET = 1,60$). Il y a un effet d'interaction simple condition x genre des sujets ($F(1, 353) = 17,88$, $p < .001$, $\eta^2 = 0,05$) : les femmes jugent plus crédible la condition femme que les hommes ($p = .009$) et, à l'inverse, les hommes jugent plus crédible la condition homme que les femmes ($p = .02$) (pour détails moyennes voir tableau 2). Les inégalités en condition femme ont moins surpris ($M = 3,52$, $ET = 1,94$) qu'en condition homme ($M = 4,05$, $ET = 1,82$, $F(1, 353) = 6,20$, $p = .013$, $\eta^2 = 0,02$). Il y a un effet d'interaction simple condition x genre des sujets sur l'importance : $F(1, 353) = 9,51$, $p = .002$, $\eta^2 = 0,02$. Chez les femmes, les inégalités en défaveur des femmes sont jugées plus importantes suite à la condition femme ($M = 4,77^{19}$, $ET = 1,15$) alors que les inégalités en défaveur des hommes suite à la condition homme sont jugées autant importantes ($M = 4,03^{20}$, $ET = 1,20$, $p < .001$). Chez les hommes, par contre, les inégalités sont jugées plus importantes aussi bien suite à la condition femme ($M = 4,53^{21}$, $ET = 1,33$) que suite à la condition homme ($M = 4,57^{22}$, $ET = 0,94$, $p = .94$, *ns*). Il y a un effet d'interaction simple condition x genre des sujets sur le caractère injuste des

¹⁸ Test pour échantillon unique.

¹⁹ 4,77 est significativement supérieur à la note de 4 « autant importantes » ($t(104) = 7,51$, $p < .001$).

²⁰ 4,03 n'est pas significativement différent de la note de 4 ($t(103) = 0,28$, $p = .77$, *ns*).

²¹ 4,53 est significativement supérieur à la note de 4 ($t(75) = 2,41$, $p = .03$).

²² 4,57 est significativement supérieur à la note de 4 ($t(75) = 4,47$, $p < .001$).

inégalités : $F(1, 353) = 43,61, p < .001, \eta^2 = 0,11$. Les femmes jugent plus injustes les inégalités en défaveur des femmes suite à la condition femme ($M = 5,15^{23}, ET = 1,12$) et autant injustes celles en défaveur des hommes suite à la condition homme ($M = 4,02^{24}, ET = 1,04, p < .001$). Les hommes, eux, jugent plus injustes les inégalités aussi bien suite à la condition femme ($M = 4,59^{25}, ET = 1,48$) que suite à la condition homme ($M = 4,49^{26}, ET = 0,91, p = .350, ns$). En définitive, alors que chez les hommes les inégalités présentées ont pour effet de renforcer leur perception des inégalités liées au genre, qu'elles soient en défaveur des femmes ou des hommes, chez les femmes cet effet n'est présent que pour les inégalités qui concernent leur propre groupe de genre, leurs opinions ne changeant pas pour celles qui touchent l'autre groupe de genre.

Insérer tableau 2

Caractère injuste des cinq inégalités présentées

Afin de préciser les effets liés à chaque type d'inégalité présentée, nous avons procédé à une Anova à mesures répétées avec en facteur intersujets la condition et le genre des sujets et en facteur intrasujets l'estimation du caractère injuste de chacune des cinq inégalités présentées (surnotation, réussite scolaire, recrutement candidatures sciences, taux de suicide, sanctions pénales).

Il y a un effet du type d'inégalité présentée ($F(4, 1412) = 128,98, p < .001, \eta^2 = 0,14$) : ce sont les inégalités liées à la surnotation ($M = 6,02, ET = 1,50$) et aux sanctions pénales moindres ($M = 6,07, ET = 1,43$) qui sont jugées les plus injustes. Les inégalités jugées les moins injustes sont celles portant sur la meilleure réussite scolaire ($M = 4,07, ET = 1,89$) et le suicide ($M = 5,14, ET = 1,60$) (post-hoc significatifs). On note un effet de la condition ($F(1, 353) = 112,05, p < .001, \eta^2 = 0,23$) : les inégalités en condition femme ($M = 5,98, ET = 0,94$) sont jugées plus injustes qu'en condition homme ($M = 4,72, ET = 0,98$). On constate un effet d'interaction condition x

²³ 5,15 est significativement supérieur à la note de 4 « autant injustes » ($t(104) = 11,70, p < .001$).

²⁴ 4,02 n'est pas significativement différent de la note de 4 ($t(103) = 0,24, p = .80, ns$).

²⁵ 4,59 est significativement supérieur à la note de 4 ($t(75) = 2,48, p = .03$).

²⁶ 4,49 est significativement supérieur à la note de 4 ($t(75) = 2,40, p = .04$).

genre des sujets ($F(1, 353) = 8,71, p = .01, \eta^2 = 0,01$) : si les femmes et les hommes jugent autant injustes les inégalités en condition homme ($p = .21, ns$), les femmes jugent plus injustes que les hommes les inégalités en condition femme ($p = .01$)²⁷ (pour détails moyennes voir tableau 3). Ces résultats indiquent que s'il y a un consensus entre les deux genres pour juger plus injustes les inégalités présentées comme en défaveur des femmes, les femmes ont un sentiment d'injustice plus grand que les hommes pour les inégalités propres à leur groupe de genre.

Insérer tableau 3

Catégories d'explications privilégiées pour chacune des cinq inégalités présentées

Nous avons réalisé cinq Anovas à mesures répétées, une pour chaque inégalité présentée, en prenant à chaque fois comme facteur intersujets la condition et le genre des sujets, et comme facteur intrasujets les différentes explications proposées. Pour ne pas alourdir le texte, nous ne donnerons que les principaux résultats pour chacune des cinq inégalités (pour détails voir tableau 3).

- Biais de surnotation d'un genre par rapport à l'autre

Il y a un effet d'interaction simple condition x type d'explication ($F(3, 1053) = 43,64, p < .001, \eta^2 = 0,06$) : les sujets privilégient davantage en condition homme qu'en condition femme les explications en termes de comportements individuels problématiques : bavardage ($M_{homme} = 3,78, E_{homme} = 1,72 ; M_{femme} = 2,28, E_{femme} = 1,64, p < .001$) et moindre qualité du rendu des copies ($M_{homme} = 4,11, E_{homme} = 1,81 ; M_{femme} = 1,52, E_{femme} = 1,13, p < .001$). On note un effet d'interaction double ($F(3, 1053) = 16,08, p < .001, \eta^2 = 0,03$) : si en condition femme, l'explication en termes de biais de favoritisme est plus élevée chez les femmes que chez les hommes ($p = .002$), en condition homme, à l'inverse, les hommes privilégient davantage

²⁷ Ces effets de la condition et du genre des sujets sur l'importance et le caractère injuste des inégalités sont maintenus même si on introduit en tant que covariant la crédibilité accordée aux informations présentées.

que les femmes cette explication ($p < .001$) (pour détails moyennes voir tableau 3). Autrement dit, chaque groupe de genre, quand la surnotation est présentée en sa défaveur, voit ce biais davantage comme un biais de favoritisme à l'égard de l'autre genre.

- Meilleure réussite scolaire en moyenne d'un genre par rapport à l'autre

Il y a un effet du type d'explication ($F(3, 1408) = 129,37, p < .001, \eta^2 = 0,18$) : les sujets privilégient l'explication en termes de stéréotypes ($M = 4,46, ET = 1,88$) et de soumission à l'institution scolaire ($M = 3,81, ET = 1,90$), rejetant l'explication biologique en termes de vitesse de maturation intellectuelle différente selon les genres ($M = 1,92, ET = 1,44$). Quant à l'explication liée aux efforts des individus de chaque groupe de genre, son score est à un niveau intermédiaire ($M = 3,32, ET = 1,98$) (post-hoc significatifs entre ces trois niveaux d'explications). Il y a un effet d'interaction simple condition x type d'explication ($F(3, 1408) = 59,39, p < .001, \eta^2 = 0,08$) : les sujets adhèrent davantage à l'explication en termes de biais de favoritisme (envers l'autre genre) en condition femme ($M = 3,69, ET = 1,89$) qu'en condition homme ($M = 2,38, ET = 1,59, p < .001$) et, à l'inverse, adhèrent davantage à l'explication qui met en avant l'effort plus grand de l'autre groupe de genre en condition homme ($M = 4,37, ET = 1,78$) qu'en condition femme ($M = 2,14, ET = 1,46, p < .001$). Ainsi, quand cette inégalité est en défaveur des filles, les sujets mettent plus en avant l'origine sociale de cette inégalité, tandis que lorsque cette inégalité est en défaveur des garçons, ils mettent plus en avant la responsabilité individuelle de ces derniers (moins d'efforts et de travail que les filles). On constate un effet d'interaction double ($F(3, 1408) = 9,16, p < .001, \eta^2 = 0,01$) : quand l'inégalité est en défaveur des filles, les femmes y voient plus un biais de favoritisme que les hommes ($p = .004$). Et, à l'inverse, quand elle est en défaveur des garçons, les hommes y voient davantage un biais de favoritisme que les femmes ($p < .001$).

- Préférence recrutement d'un genre par rapport à l'autre dans les métiers scientifiques

Il y a un effet du type d'explication ($F(3, 1056) = 39,31, p < .001, \eta^2 = 0,09$). Ce sont les explications sociales, en termes de manque de volonté pour rendre mixte ces métiers ($M = 4,94, ET = 1,65$) et de biais de favoritisme ($M = 4,52, ET = 1,92$) qui recueillent les scores les plus élevés, l'explication individualisante et responsabilisante en termes de motivation du candidat ayant le score le plus faible ($M = 3,5, ET = 2,00$) (post-hoc significatifs). On note un effet d'interaction simple condition x type d'explication ($F(3, 1056) = 165,37, p < .001, \eta^2 = 0,20$). Les sujets, pour expliquer cette préférence, dans la condition femme insistent sur un biais de favoritisme en faveur de l'autre genre (donc en faveur des hommes) ($M = 5,62, ET = 1,54$) ce qui n'est pas le cas dans la condition homme ($M = 3,54, ET = 1,69, p < .001$). Par ailleurs, dans la condition homme les sujets mettent en avant la plus grande motivation et le caractère plus volontaire des candidats de l'autre genre (donc des candidates) ($M = 4,58, ET = 1,68$), ce qu'ils ne font pas dans la condition femme ($M = 2,47, ET = 1,71, p < .001$). Ainsi, quand cette préférence est en défaveur des femmes, les sujets mettent en avant un biais social, et quand elle est en défaveur des hommes, ils insistent davantage sur la responsabilité des hommes qui afficheraient moins de motivation et de volonté que les femmes.

- Taux de suicide plus élevé pour un genre que pour l'autre

Il y a un effet du type d'explication ($F(4, 1412) = 115,50, p < .001, \eta^2 = 0,25$). Les sujets privilégient l'explication en termes de pression sociale pour prouver son identité de genre ($M = 5,29, ET = 1,78$) et sont, à l'inverse, peu d'accord avec l'explication en termes de fragilité psychologique naturelle (des individus appartenant au groupe de genre pour lequel le taux de suicide est le plus élevé) ($M = 2,31, ET = 1,72$), l'explication en termes de capacité à faire face à la vie étant à un niveau intermédiaire ($M = 3,48, ET = 2,08$) (post-hoc significatifs entre ces trois explications). On note un effet d'interaction simple condition x type d'explication ($F(4, 1412) = 54,91, p < .001, \eta^2 = 0,08$) : le score à l'explication en termes de vie plus facile de l'autre

genre est élevé en condition femme (vie plus facile pour les hommes) ($M = 5,45$, $ET = 1,83$) mais faible en condition homme (vie plus facile pour les femmes) ($M = 1,83$, $ET = 1,43$, $p < .001$). Il y a un effet d'interaction double ($F(4, 1408) = 18,98$, $p < .001$, $\eta^2 = 0,03$). Toujours pour cette explication en termes de vie plus facile (pour l'autre genre), on remarque que si dans la condition femme, les femmes mettent plus en avant cette explication que les hommes ($p < .001$), dans la condition homme, c'est l'inverse qui se produit, le score des hommes à cette explication étant plus élevé que celui des femmes ($p < .001$). Ces résultats montrent que le taux de suicide plus élevé est expliqué, dans chaque groupe de genre, quand cela le concerne, par la vie plus facile qu'aurait l'autre genre.

- Sanctions pénales moindres pour un genre par rapport à l'autre

Il y a un effet du type d'explication ($F(4, 1408) = 133,96$, $p < .001$, $\eta^2 = 0,18$) : c'est l'explication en termes de stéréotypes qui obtient le score le plus élevé ($M = 4,96$, $ET = 1,93$), l'explication en termes de capacité de réinsertion plus grande (pour le groupe de genre qui bénéficie de ces sanctions moindres) qui obtient le score le plus faible ($M = 2,22$, $ET = 1,54$, $p < .001$). On note un effet d'interaction simple condition x type d'explication ($F(4, 1408) = 21,41$, $p < .001$, $\eta^2 = 0,03$) : les sujets mettent plus en avant en condition homme les stéréotypes ($M = 5,42$, $ET = 1,60$) et la capacité de faire bonne impression ($M = 3,94$, $ET = 1,71$) qu'en condition femme (stéréotypes : $M = 4,44$, $ET = 2,13$, $p < .001$; bonne impression : $M = 2,03$, $ET = 1,55$, $p < .001$). Enfin, il y a un effet d'interaction double condition x type d'explication x genre des sujets ($F(4, 1408) = 10,31$, $p < .001$, $\eta^2 = 0,02$) : quand cette inégalité est en défaveur des femmes, les femmes mettent davantage en avant un biais de favoritisme (en faveur des hommes) que les hommes ($p = .021$). À l'inverse, quand l'inégalité est en défaveur des hommes, les hommes mettent davantage en avant un biais de favoritisme (en faveur des femmes) que les femmes ($p = .006$). On retrouve donc ici cette tendance, dans chaque groupe de genre, à dénoncer

davantage un biais de favoritisme en faveur de l'autre genre quand l'inégalité est en défaveur de son propre groupe de genre.

DISCUSSION

Notre recherche avait pour objectif de distinguer l'impact, sur la perception des inégalités liées au genre, du type, de la nature des inégalités, du groupe de genre qui est la cible de l'inégalité et du genre des sujets. Pour ce faire, nous avons employé une méthodologie consistant à présenter une série d'inégalités qui, selon les conditions expérimentales, étaient indiquées soit en défaveur des femmes soit en défaveur des hommes ce qui, à notre connaissance, n'avait jamais été fait.

Les inégalités dans les deux conditions ont été perçues comme crédibles. Cependant, alors même qu'il s'agissait d'inégalités en réalité en défaveur des hommes, elles ont été jugées plus crédibles quand elles étaient présentées en défaveur des femmes. On peut supposer que c'est parce que, de façon structurelle, les inégalités vont généralement dans ce sens. On note que les résultats vont globalement dans le sens des hypothèses. Ainsi, les inégalités, lorsqu'elles sont présentées comme en défaveur des femmes, sont jugées plus injustes que lorsqu'elles sont présentées comme en défaveur des hommes (H1). Pour autant, il y a un effet des appartenances genrées mais qui ne va que partiellement dans le sens attendu. On s'attendait à ce que les femmes et les hommes jugent plus injustes les inégalités qui seraient indiquées comme touchant leur propre groupe de genre (H2). C'est vrai pour les femmes mais pas pour les hommes : non seulement les hommes ne jugent pas plus injustes les inégalités indiquées en leur défaveur mais jugent, comme les femmes, ces inégalités comme plus injustes quand elles sont présentées en défaveur des femmes. On peut supposer que c'est parce que les inégalités à l'encontre des femmes sont plus fréquentes et font l'objet d'une forte réprobation sociale tant des femmes que des hommes (IFOP-Jean Jaurès, 2017 ; Lévy et coll., 2019). Qui plus est, les femmes jugent

plus injustes que les hommes ces inégalités dont elles sont victimes. Ce résultat va dans le sens de la théorie de l'identité sociale qui prédit une vision plus critique du fonctionnement social chez les membres des groupes défavorisés (H2a) (Tajfel, Turner, 1986). Par contre, il ne va guère dans le sens de la théorie de la justification du système qui avance que les groupes dominés ne sont pas nécessairement plus critiques à propos des inégalités qu'ils subissent car ils peuvent adhérer à des idéologies qui légitiment le *statu quo* (H2b) (Costa-Lopes et coll, 2013 ; Jost et coll., 2004). L'analyse des types d'explications mobilisées pour rendre compte des inégalités permet d'aller plus loin et de préciser ces effets des appartenances groupales de genre.

Conformément à notre hypothèse (H3), on note que les explications sociales, en termes de différentialisme culturel de genre, de stéréotypes ou encore de domination, sont privilégiées par rapport, d'une part aux explications psychologiques, en termes de choix personnels ou de goûts différents, d'autre part aux explications biologiques en termes de différences naturelles entre les deux genres, ces explications biologiques ayant des scores particulièrement faibles. Cela rejoint certains travaux qui montrent que l'analyse des différences entre genres en termes de construction sociale est une grille de lecture que l'on rencontre chez les individus tout-venant (Hahn et coll, 2015 ; Klysing, 2019 ; Martin, Parker, 1995). Cette prééminence de ce type d'explication a peut-être été accentuée par la présence importante d'étudiants en Sciences Humaines dans notre échantillon, public qui est sensible aux questions sociales (Paveau, 2017). On remarque que pour les inégalités présentées en défaveur des femmes, l'explication en termes de domination masculine suscite des taux d'adhésion très élevés chez les sujets des deux genres, ce qui suggère que c'est une grille de lecture commune (Bronner, Gélina, 2017), du moins dans notre échantillon. Soulignons que les explications sociales sont associées, contrairement aux explications psychologiques et biologiques, à une plus grande estimation de l'importance et du caractère injuste des inégalités liées au genre. Cela indique que le recours aux explications

sociales s'inscrit dans une perspective critique face aux effets inégalitaires des déterminismes sociaux (Coleman, Hong, 2008). Par ailleurs, on remarque qu'il y a davantage d'explications sociales pour les inégalités en défaveur des femmes (H4a). Et à l'inverse, davantage d'explications psychologiques pour les inégalités en défaveur des hommes (H4b). Autrement dit, les sujets avancent davantage d'explications responsabilisantes pour les inégalités en défaveur des hommes. On note (H5) que les individus pointent davantage des explications sociales, qui sont au-delà des conduites singulières des acteurs, quand ces inégalités sont en défaveur de leur propre groupe de genre, ce qui est une manière de dénoncer le caractère injuste de ces inégalités. Et, à l'inverse, ils mettent davantage en avant des explications psychologiques quand ces inégalités sont en défaveur de l'autre groupe de genre, ce qui peut constituer un moyen de justifier ces inégalités, en rejetant le poids de la responsabilité de cet état de fait défavorable sur les acteurs concernés (Faniko et coll., 2018). Contrairement à notre hypothèse (H6) il n'y a pas davantage d'adhésion aux explications sociales quand l'inégalité se manifeste dans une organisation (à l'école, dans le travail, dans la justice), et plus d'adhésions aux explications psychologiques quand elle relève de la sphère intime (suicide). Dans les deux cas, il y a davantage d'explications sociales, ce qui suggère, de nouveau, la prédominance d'une lecture sociale des inégalités (Heinich, 2020). On remarque que ce sont les inégalités qui contreviennent explicitement au principe d'égalité de traitement (la surnotation d'un genre par rapport à l'autre, des sanctions moindres pour un genre, à infraction équivalente) et qui, en ce sens, constituent une discrimination, qui sont jugées les plus injustes. A l'inverse, sont jugées les moins injustes les inégalités qui représentent une perte de chance pour le groupe de genre qui en est l'objet mais qui ne résultent pas, contrairement aux précédentes, d'une inégalité de traitement clairement identifiable, l'origine restant incertaine et faisant débat (la meilleure réussite scolaire, le taux de suicide) (H7). Il convient de noter que pour deux des inégalités qui sont pourtant manifestement le produit d'une discrimination sociale (la surnotation et la

préférence de recrutement pour un genre), quand elles sont en défaveur des hommes, les sujets (femmes et hommes) n'hésitent pas à avancer des explications psychologiques. On peut y voir une manière de faire porter la responsabilité de ces inégalités sur les individus du groupe masculin qui sont en sont victimes. Un tel phénomène n'est pas constaté quand ces deux inégalités sont en défaveur des femmes. Dans ce cas, c'est logiquement, vu l'origine de ces inégalités, les explications sociales qui prédominent.

L'étude permet de préciser les liens entre explications sociales, psychologiques et biologiques, les recherches sur la question ne donnant pas de résultats concordants. On remarque que les explications sociales sont corrélées positivement avec les explications psychologiques et biologiques, ce qui va dans le sens des travaux de Rangel et Keller (2011). Cela semble indiquer que les individus font coexister différentes causalités des inégalités qu'ils ne conçoivent pas comme opposées mais comme complémentaires (Sénac-Slawinsky, 2007). Ces représentations de sens commun tranchent avec les explications scientifiques qui, au contraire, opposent ces différents registres explicatifs (Sperber, 1996).

Notre recherche présente plusieurs limites. D'abord, notre échantillon comporte un pourcentage significatif d'étudiants, ce qui peut expliquer l'importance des explications sociales des inégalités que nous avons constatée. Ensuite, même si nous nous sommes efforcés de choisir des inégalités qui portent sur des domaines variés et aux enjeux sociétaux importants (l'école, le travail, la santé, la justice), nous n'avons exposé qu'un nombre limité d'inégalités. Les résultats doivent donc être généralisés avec prudence. Une troisième limite a été la difficulté de proposer systématiquement l'ensemble des registres d'explications pour les différentes inégalités. Ainsi, par exemple, pour la surnotation scolaire, nous n'avons pas proposé une explication biologique car elle n'aurait eu aucun sens. Enfin, nous n'avons pas pu utiliser des inégalités réelles en défaveur des femmes, car leur manipulation (en les présentant comme en défaveur des hommes) n'était pas crédible, ces inégalités étant très connues.

Par la suite, il conviendrait de préciser, par le biais d'une approche qualitative par entretiens, comment les individus pensent les différents types d'explications des inégalités entre genre. Il serait également important d'analyser les liens entre les types d'explications des inégalités et les idéologies en vue de plus d'égalité entre les genres (Hahn et coll., 2015 ; Koenig, Richeson, 2010). On sait que coexistent deux idéologies, l'une dite « Gender Aware » ou « différentialiste » qui met en avant la vertu de la diversité entre genres et qui considère que l'atteinte de l'égalité passe par la prise en compte des différences entre genres. L'autre, dite « Gender Blind » ou « indifférentialiste », soulignant au contraire qu'il faut ignorer les catégories de genre, que c'est en traitant de façon équivalente les individus indépendamment de leur appartenance de genre que l'égalité sera atteinte (Sénac-Slawinski, 2007). Certains travaux montrent que l'idéologie « Gender Blind » aurait des effets plus positifs en diminuant les stéréotypes de genre qui relèvent des explications essentialistes (Martins, Philips, 2017, 2019). Dès lors, il serait intéressant de comprendre comment s'organisent les liens entre types d'explication et types d'idéologies, dans l'optique de favoriser la lutte contre les inégalités liées au genre.

Cette recherche montre l'intérêt de distinguer le groupe de genre cible des inégalités et les appartenances groupales de genre car les dynamiques de jugement et d'explications sont différentes, non seulement selon les appartenances de genres, mais aussi selon qu'elles sont censées affecter les femmes ou les hommes (Bruckmüller, Braun, 2020). Cette recherche montre également, en accord avec notre lecture générale, que les sujets ont une conception multifactorielle des inégalités entre les genres (en termes de domination, de goûts personnels, de choix individuels, etc.), faisant coexister des explications sociales, psychologiques et, dans une moindre mesure, biologiques, qu'ils ne semblent pas considérer comme opposées. Enfin, la recherche, en mettant en évidence que les femmes sont plus critiques vis-à-vis des inégalités de genre, oriente vers l'idée que les femmes s'inscrivent dans une dynamique positive de remise

en cause du fonctionnement social, d'« empowerment ». Ce type de recherche qui ouvre sur de tels résultats nous paraît intéressant, car plus à même selon nous, d'accompagner le changement social, que les recherches, souvent situées dans le cadre des théories de la domination, qui se centrent sur les dimensions déficitaires des femmes.

Dans une perspective appliquée, cette recherche souligne le rôle des types d'explications à mobiliser dans la lutte contre les inégalités liées au genre. En particulier que les explications sociales sont associées à une plus grande perception de ces inégalités. Elle souligne également les différences et biais de jugements selon que ces inégalités concernent notre groupe de genre ou l'autre groupe de genre, le groupe féminin ou masculin. Il convient de sensibiliser les individus à ces écarts de jugements qui peuvent conduire à une minimisation de l'injustice de certaines inégalités quand elles concernent l'autre groupe de genre, ou parfois le groupe masculin, pour lequel on note que les individus mobilisent davantage d'explications psychologiques responsabilisantes. En définitive, en tenant compte conjointement des inégalités en défaveur des femmes et des hommes, dans un contexte social où les premières sont structurellement plus importantes que les secondes, il s'agit de mieux comprendre les facteurs de résistance au changement social (Pietri et coll., 2019 ; Schmader et coll., 2022), afin, grâce à cette compréhension, de concevoir des actions qui favorisent l'engagement commun des deux genres vers plus d'égalité (Ellemers, 2018 ; Théry, 2007).

RÉFÉRENCES

ANDREYCHIK (Michael)., GILL, (Michael).– Do natural-kind beliefs about social groups contribute to prejudice? Distinguishing bio-somatic essentialism from bio-behavioral essentialism, and both of these from entitativity, *Group Processes & Intergroup Relations*, 18, 4, 2015, p. 454–474.

BADINTER (Élisabeth).– *Le conflit*. Paris, Le livre de poche, 2010.

BEAUVALET (Scarlett), DUPRAT (Annie), LE BRAS-COPARD (Armelle), Perrot (Michèle), SINEAU (Marianne), THEBAUT (Françoise).– *Femmes et république*, Paris, La Documentation Française, 2021.

BERENI (Laure), CHAUVIN (Sébastien), JAUNAIT (Alexandre), REVILLARD (Anne).– *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, de boeck, 2020.

BOREL (Pascale), SOPARNOT (Richard).– De l'autocensure professionnelle ou quand les femmes sont prétendues responsables des inégalités qu'elles subissent, *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, 40,9, 2020, p. 68-78.

BOUDON (Raymond).– *Effets pervers et ordre social*, Paris, Presses Universitaires de France, 1977.

BOUDON (Raymond).– *Raisons, bonnes raisons*. Paris, Presses Universitaires de France, 2003.

BOURDIEU (Pierre).– *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

BREDA (Thomas).– Pourquoi y a-t-il si peu de femmes en science ? *Regards croisés sur l'économie*, 15, 2, 2014, p. 99-116.

BREDA (Thomas), NAPP (Clotilde).– Girls' comparative advantage in reading can largely explain the gender gap in math-related fields, *PNAS (Proceedings of the National Academy of Science of the United States of America)*, July, 2019.

BRONNER (Gérald), GELIN (Etienne).– *Le danger sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2017.

BRUCKMÜLLER (Sandra), BRAUN (Maike).– One Group's Advantage or Another Group's Disadvantage? How Comparative Framing Shapes Explanations of, and Reactions to Workplace Gender Inequality, *Journal of Language and Social Psychology*, 39, 4, 2020, p. 457-475.

BUSS (David M.).– *Evolutionary psychology: The new science of the mind*, London, Allyn & Bacon, 1999.

BUSS (David M.), SCHMITT (David).– Evolutionary Psychology and Feminism. *Sex Roles*, 64, 2011, p. 767-787.

CHANIAL (Philippe).– *Nos généreuses réciprocités. Tisser le monde commun*. Arles, Actes Sud, 2022.

COLEMAN (Jill M.), HONG (Ying-Yi).– Beyond nature and nurture: The influence of lay gender theories on self-stereotyping, *Self and Identity*, 7,1, 2008, p. 34-53.

COSTA-LOPES (Rui), DOVIDIO (John F.), PEREIRA (Cicero Roberto), JOST (John T.).– Social psychological perspectives on the legitimation of social inequality: Past, present and future, *European Journal of Social Psychology*, 43, 2013, p. 229–237.

CUDDY (Amy. J. C.), FISKE (Susan Tufs), GLICK (Peter).– Warmth and competence as universal dimensions of social perception: the Stereotype Content Model and the BIAS map, *Advances in Experimental Social Psychology*, 40,2008, p. 61-49.

CURRY (Theodore R.), LEE (Gang Lee), RODRIGUEZ (Fernando).– Does Victim Gender Increase Sentence Severity? Further Explorations of Gender Dynamics and Sentencing Outcomes, *Crime & Delinquency*, 50, 3, 2004, p. 319-343.

CYR (Emilie N.), BERGSIEKER (Hilary B.), DENNEHY (Tara C.), SCHMADER (Toni).– Mapping social exclusion in STEM to men's implicit bias and women's career costs, *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 118(40), 2021, e2026308118. <https://doi.org/10.1073/pnas.2026308118>

DE BOSSCHER (Sabine).– *Sexisme et psychologie*, L'Harmattan, 2020.

DI LIBERTO (Adriana), CASULA (Laura).– Teacher assessments versus standardized test: Is acting “girly” an advantage? *IZA Institute of Labor Economics, Discussion paper series, n°10458*, 2016, p. 1-30.

DONNELLY Kristin), TWENGE (Jean.M).– Masculine and Feminine Traits on the Bem Sex-Role Inventory, 1993–2012: a Cross-Temporal Meta-Analysis. *Sex Roles*, 76, 2017, 556-565.

DOUGLAS (Marie). – *De la souillure*, Paris, Éditions La Découverte, 2005.

DUBET (François).– *Ce qui nous unit. Discriminations, égalité et reconnaissance*, Paris, Seuil, 2016.

DURU-BELLAT (Marie).– Raymond Boudon ou la portée d'un certain « universalisme abstrait » dans l'analyse genrée des inégalités, dans Chabaud-Rychter (D), *Sous les sciences sociales, le genre : Relectures critiques, de Max Weber à Bruno Latour*, Paris, La Découverte, 2010, p. 165-176.

DURU-BELLAT (Marie).– *La tyrannie du genre*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017.

EAGLY (Alice H.), DICKMAN (Amanda B.), JOHANNESSEN-SCHMIDT (Mary C.), KOENIG (Anne M).– Gender gaps in sociopolitical attitudes: A social psychological analysis, *Journal of Personality and Social Psychology*, 87, 6, 2004, p. 796-816.

EAGLY (Alice H.), KOENIG (Anne M).– The vicious cycle linking stereotypes and social roles., *Current Directions in Psychological Science*, 30, 4, 2021, p. 343–350. <https://doi.org/10.1177/09637214211013775>

EAGLY (Alice H.), NATER (Christa), MILLER (David I.), KAUFMANN (Michèle), SCZESNY (Sabine).– Gender stereotypes have changed: A cross-temporal meta-analysis of U.S. public opinion polls from 1946 to 2018, *American Psychologist*, 75, 3, 2020, p. 301–315.

EHRENBERG (Alain).– *La société du malaise*, Éditions Odile Jacob, 2012.

ELLEMERS (Naomi).– Gender stereotypes. *Annual Review of Psychology*, 69, 2018, p. 275–298. <https://doi.org/10.1146/annurev-psych-122216-011719>

FANIKO (Klea), BOURGUIGNON (David), SARRASIN (Oriane), GUIMOND (Serge).– *Psychologie de la discrimination et des préjugés. De la théorie à la pratique*, Louvain-la-Neuve, de boek Supérieur, 2018.

FANIKO (Klea), DARDENNE (Benoît).– *Psychologie du sexisme. Des stéréotypes de genre au harcèlement*, Bruxelles, deboek supérieur, 2021.

FASSIN (Eric), MARGRON (Véronique).– *Homme, femme, quelle différence ?* Paris, Salvador, 2013.

FOUCAULT (Michel).– *La volonté de savoir*. Paris, Gallimard, 1976.

FRAISSE (Geneviève).– *La controverse des sexes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001.

GAUCHET (Marcel).– La fin de la domination masculine, *Le Débat*, 200, 3, 2018, p. 75-98.

GELMAN (Susan A.), TAYLOR (Mariane G.).– Gender essentialism in cognitive development, dans Miller (P.H), Kofsky-Scholnick (E), *Toward a feminist developmental psychology*, USA, Michigan, 2000, p. 169-190.

GOFFMAN, (Erving). *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, 2002.

HA (Catherine), CHAN-CHEE (Christine).– Causes associées aux suicides dans les certificats de décès. Analyse des certificats médicaux de décès, France, 2000-2014, *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*, 3-4, 2019, p. 55-62.

HAHN (Adam), BANCHEFSKI (Sarah), PARK (Bernadette), JUDD (Charles M.).– Measuring intergroup ideologies: positive and negative aspects of emphasis versus looking beyond group differences, *Personality and Social Psychology Bulletin*, 41, 12, 2015, p. 1646-1664.

HAMILTON (David L.).– Understanding the complexities of group perception: Broadening the domain, *European Journal of Social Psychology*, 37, 2007, p. 1077-1101.

HASLAM (Nick), WHELAN (Jennifer).– Human natures: Psychological essentialism in thinking about differences between people, *Social and Personality Psychology Compass*, 2/3, 2008, p. 1297-1312.

HEINICH (Nathalie).– L'extension du domaine de l'égalité. *Le Débat*, 180, 2014, p. 123-129

HEINICH (Nathalie).– Multiculturalisme, communautarisme et totalitarisme, *Le Débat*, 210, 3, 2020, p. 169-175.

HEYMAN (Gail D.), GILES (Jessica W.).– Gender and psychological essentialism, *Enfance*, 3, 2006, p. 293-310.

HEYMAN (Gail D.), LEGARE (Cristine H.).– Children's Beliefs About Gender Differences in the Academic and Social Domains, *Sex Roles*, 50, 3/4, 2004, p. 227-239.

HUMAN DEVELOPMENT PERSPECTIVES REPORT.– *Tackling Social Norms: A game changer for gender inequalities*, United Nations Development Program, 2020.

HYDE (Janet S.).– Gender similarities and differences, *Annual Review of Psychology*, 65, 2014, p. 373- 398.

IFOP-JEAN JAURES.– *Les inégalités femmes/hommes dans la société française et les nouveaux enjeux pour la condition des femmes*, 2017.

INSEE.– *Femmes et hommes, l'égalité en question*. Insee références, 2022, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6047805>

INSEE.– En dix ans, le sentiment de discrimination augmente, porté par les femmes et le motif sexiste, *Insee première*, n°1911, 2022. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6473349>

INSTITUT CSA.– *Les français et l'égalité hommes-femmes*, 2012.

IPSOS-SOPRA STERIA.– *Fractures françaises*. Vague 8, 2020.

- JACQUEMET (Nicolas), EDO (Anthony).– *La discrimination à l'embauche sur le marché du travail français*, CEPREMAP, 2013, 80 pages.
- JONAS (Irène).– Psychologie évolutionniste, mixité et sexisme bienveillant, *Travail, genre et sociétés*, 23, 2010, p. 205-211.
- JOST (John T.), BANAJI (Mahzarin R.), NOSEK (Brian A.).– A decade of system justification theory: Accumulated Evidence of Conscious and Unconscious bolstering of the statu quo, *Political Psychology*, 25, 6, 2004, p. 881-919.
- JOST (John T.), KAY (Aaron C.).– Exposure to benevolent sexism and complementary gender stereotypes: consequences for specific and diffuse forms of system justification, *Journal of Personality and Social Psychology*, 88, 3, 2005, p. 498-509.
- JOST (John. T), MAJOR (Brenda) (Eds.).– *The psychology of legitimacy: Emerging perspectives on ideology, justice, and intergroup relations*, Cambridge University Press, 2001.
- KLYSING (Amanda).– Exposure to Scientific Explanations for Gender Differences Influences Individuals' Personal Theories of Gender and Their Evaluations of a Discriminatory Situation, *Sex Roles*, 82, 2019, p. 253-265.
- KNIGHT (Carly R.), BRINTON (Mary C.).– One Egalitarianism or Several? Two Decades of Gender-Role Attitude Change in Europe, *Journal of Sociology*, 122, 5, 2017, p. 1485-1532.
- KOENING (Anne M.), RICHESON (Jennifer A.).– The context endorsement of sexblind versus sexaware ideologies, *Social Psychology*, 41, 3, 2010, p 186-191.
- LELIEVRE (Maxime), LEONARD (Thomas).– Une femme peut-elle être jugée violente ? Les représentations de genre et les conditions de leur subversion lors des procès en comparution immédiate, dans CARDI (C.), PRUVOST (G.), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, chapitre 17, 2017, p. 314-329.
- LEVY (Jean-D.), POTEREAU (Julien), HAUSER (Morgane.).– *Les Français et l'égalité femmes-hommes*, Harris interactive, 2019.
- LÉVY (Sheri R.), STROESSNER (Steven J.), DWECK (Carol S.). – Stereotype formation and endorsement: the role of implicit theories. *Journal of Personality and Social Psychology*, 74, 1998, p. 1421-1436.
- LORENZI-CIOLDI (Fabio).– *Les représentations des groupes dominants et dominés : Collections et agrégats*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2009.
- LOVAKOV (Andrey), AGADULLINA (Elena R.).– Empirically derived guidelines for effect size interpretation in social psychology, *European Journal of Social Psychology*, 51, 3, 2021, p. 485-504. <https://doi.org/10.1002/ejsp.2752>
- MACÉ (Eric).– *L'après-patriarcat*, Paris, Le Seuil, 2015.

MAGNE (Julie), LAGABRIELLE (Marie-Christine), FELONNEAU (Marie-Line-L).– Les stéréotypes de sexe évoluent-ils ? Une étude exploratoire auprès d'étudiant.e.s français.e.s, *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 47, 3, 2018, p. 495-520.

MARTIN (Ashley E.).– *The divergent effects of diversity ideologies for race and gender relations* (No. 10789688). Available from ProQuest Dissertations & Theses Global (2034426489), 2018.

MARTIN (Carol Lynn), PARKER (Sandra).– Folk theories about gender and race differences, *Personality and Social Psychology Bulletin*, 21, 1995, p. 45-57.

MARTIN (Ashley E.), PHILLIPS (Katherine W.).– What blindness helps women see and do: Implications of gender blindness for confidence, agency and action, *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 142, 2017, p. 28-44.

MARTIN (Ashley E.), PHILLIPS (Katherine W.).– Blind to bias: The benefits of gender-blindness for STEM stereotyping. *Journal of Experimental Social Psychology*, 82, 2019, 294-306.

MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.– *Filles et garçons : sur le chemin de l'égalité*. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, 2023.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTE ET DES DROITS DES FEMMES .– *Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes*, Chiffres clés, 2020.

MORE IN COMMON.– *La France en quête*. Social change initiative, 2020.

MORTON (Thomas A.), POSTMES (Tom), HASLAM (S. Alexander), HORNSEY (Matthew J.).– Theorizing gender in the face of social change: Is there anything essential about essentialism? *Journal of Personality and Social Psychology*, 96, 3, 2009, p. 653-664.

MOSCONI (Nicole).– *Genre et éducation des filles. Des clartés de tout*, Paris, L'Harmattan, 2017.

MOSCOVICI (Serge), HEWSTONE (Miles).– De la science au sens commun, dans Serge Moscovici (Ed.), *Psychologie sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984, p. 539 – 566.

NEFF (Kristin D.), TERRY-SCHMITT (Lisa N.).– Youths' attributions for power-related gender differences: nature, nurture, or God? *Cognitive Development*, 17, 2002, p. 1185-1202.

ONDRP.– *Les préoccupations majeures en France*, INSEE, 2018.

PAPUCHON (Adrien).– *Rôles sociaux des femmes et des hommes. L'idée persistante d'une vocation maternelle des femmes malgré le déclin de l'adhésion aux stéréotypes de genre*, Insee références, femmes et hommes, l'égalité en question, 2017.

PAVEAU (Marie Anne).– Féminismes 2.0. Usages technodiscursifs de la génération connectée. *Nouvelles argumentations féministes*, 18, 2017, p. 1-28. <https://doi.org/10.4000/aad.2345>

PHILIPPE (Arnaud).– Gender disparities in sentencing, *Economica*, 87, 348, 2020, p. 1037-1077.

PIERRE-BROSSOLETTE (Sylvie), SMADJA (Catherine), CHAUDOUËT-DELMAS (Mahaut), APOSTOLY (Aline), RIO (Coline), YEGHIAYAN (Martha).– *Égalité, stéréotypes et discrimination entre les*

femmes et les hommes, Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes. Rapport n°2022-02-28, 2022 <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/284264.pdf>

PIETRI (Evava S.), HENNES (Erin P.), DOVIDIO (John F.), BRESCOLL (Victoria L.), BAILEY (April H.), MOSS-RACUSIN (Corinne A.), HANDELSMAN (Jo.).– Addressing unintended consequences of gender diversity interventions on women's sense of belonging in STEM., *Sex Roles: A Journal of Research*, 80, 9-10, 2019, p. 527–547. <https://doi.org/10.1007/s11199-018-0952-2>

PRENTICE (Deborah A.), MILLER (Dale T.).– Essentializing Differences Between Women and Men, *Psychological Science*, 17, 2, 2006, p. 129–135.

RANGEL (Ulrike), KELLER (Johannes).– Essentialism goes social: Belief in social determinism as a component of psychological essentialism, *Journal of Personality and Social Psychology*, 100, 6, 2011, p. 1056-1078.

RÉGNER (Isabelle), STEELE (Jennifer R.), AMBADY (Nalini), THINUS-BLANC (Catherine), HUGUET (Pascal).– Our future scientists: A review of stereotype threat in girls from early elementary school to middle school, *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 27, 3-4, 2014, p. 13–51.

REICHER (Stephen).– The context of social identity: domination, resistance, and change, *Political psychology*, 25, 6, 2004, p. 921-945.

SARLET (Marie), DARDENNE (Benoit).– Le sexisme bienveillant comme processus de maintien des inégalités sociales entre les genres, *L'Année Psychologique*, 112, 3, 2012, p. 435-463.

SCHADRON (Georges). – De la naissance d'un stéréotype à son internalisation. *Cahier de l'URMIS*, 10-11, 2006, p. 1-18. <https://journals.openedition.org/urmis/220>

SCHMADER (Toni), DENNEHY (Tara C.), BARON (Andrew S.).– Why Antibias Interventions (Need Not) Fail. *Perspectives on Psychological Science*, 2022, <https://doi.org/10.1177/174569162111057565>

SCHMITT (Michael T.), BRANSCOMBE Nyla R.), KAPPEN (Diane M.).– Attitudes toward group-based inequality: Social dominance or social identity? *British Journal of Social Psychology*, 42, 2003, p. 161–186.

SENAC-SLAWINSKI (Réjane).– *L'ordre sexué : la perception des inégalités femmes-hommes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.

SICARD (Alyson), MARTINOT (Delphine), TOCZEK (Marie-Christine), PIRONOM (Julie), DARNON (Céline).– Turning the gender tables: evidence of students' awareness of a reversal in gender status between academic and occupational contexts, *Social Psychology of Education*, 24, 2021, p. 247-272.

SIDANIUS (Jim), LEVIN (Shana), LIU (James), PRATTO (Felicia).– Social dominance orientation, anti-egalitarianism and the political psychology of gender: an extension and cross-cultural replication, *European Journal of Social Psychology*, 30, 2000, p. 41-67.

- SIDANIUS (Jim), PRATTO (Félicia).– *Social dominance: An intergroup theory of social hierarchy and oppression*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
- SKEWES (Lea), FINE (Cordelia), HASLAM (Nick).– Beyond Mars and Venus: The role of gender essentialism in support for gender inequality and backlash, *Plos One*, July 24, 2018, p. 1-17.
- SMITH (Jacqui), RUSSELL (Graeme).– Why do males and females differ? Children's beliefs about sex differences, *Sex Roles*, 11, 1984, p.1111-1120.
- SPERBER (Dan).– *Explaining culture: A naturalistic approach*, Oxford, Blackwell, 1996.
- STEPHENS (Nicole M.), LEVINE (Cynthia S.).– Opting out or denying discrimination? How the framework of free choice in American society influences perceptions of gender inequality. *Psychological Science*, 22, 10, 2011, p. 1231–1236, [. https://doi.org/10.1177/0956797611417260](https://doi.org/10.1177/0956797611417260)
- STOET (Gjibert), GEARY (David C.).– The gender-equality paradox in science, technology, engineering, and mathematics education, *Psychological Science*, 29, 4, 2018, p. 581-593.
- TAJFEL (Henri), TURNER (John C.).– The social identity theory of intergroup behavior, dans Worchel (S.), Austin (W.G.), *The psychology of intergroup relations*, Chicago, Nelson-Hall, 1986, p. 7-24.
- TAYLOR (Marianne G.).– The development of children's belief about social and biological aspects of gender, *Child Development*, 67, 4, 1996, p. 1555-1571.
- TERRIER (Camille).– Giving a little help to girls? Evidence on grade discrimination and its effects on student's achievement, *École d'économie de Paris*, 36, 2014, p. 1-41.
- THERY (Irène).– *La distinction de sexe : une nouvelle approche de l'égalité*, Paris, Odile Jacob, 2007.
- THERY (Irène).– Le genre : identité des personnes ou modalité des relations sociales ? *Revue française de pédagogie*, 171, 2010, p. 103-117.
- THERY (Irène).– Hiérarchie/inégalité, autorité/pouvoir, domination. *Annuel de l'Association Psychanalytique de France*, 1, 2017, 111-130.
- TODD (Emmanuel).– *Où en sont-elles ? Une esquisse de l'histoire des femmes*, Paris, Seuil, 2022.
- TOSTAIN (Manuel), LEBREUILLY (Joëlle).– Liens entre flexibilité des rôles de sexe et explications de l'origine des différences entre sexes : études chez des enfants de 5 à 11 ans et des adultes, *Bulletin de Psychologie*, 59, 6, 2005, p. 615-627.
- TOUGAS (Francine), BROWN (Rupert), BEATON (Ann M.), JOLY (Stéphane).– Neosexism: Plus Ça Change, Plus C'est Pareil, *Personality and Social Psychology Bulletin*, 21, 8, 1995, p. 842–849. <https://doi.org/10.1177/0146167295218007>
- TRIVERS (Robert).– Parental investment and sexual selection., dans Campbell (B), *Sexual selection and the descent of man* Boston, Butterworth- Heinemann, 1972, p. 136-180.

VERNIERS (Catherine), MARTINOT (Delphine).– Perception of students' intelligence malleability and potential for future success: Unfavourable beliefs towards girls, *The British journal of educational psychology*, 85, 3, 2015, p. 289–299. <https://doi.org/10.1111/bjep.12073>

WEINER (Annette).– *La richesse des femmes ou comment l'esprit vient aux hommes*, Paris, Éditions du Seuil, 1983.

WILLIAMS (Wendy M.), CECI (Stephen J.).– National hiring experiments reveal 2:1 faculty preference for women on STEM tenure track, *PNAS*, 112, 17, 2015, p. 5360-5365.

WOOD (Wendy), EAGLY (Alice H.).– A cross-cultural analysis of the behavior of women and men: Implications for the origins of sex differences, *Psychological Bulletin*, 128, 5, 2002, p. 699-727.

YZERBYT (Vincent), BONNOT (Virginie), FANIKO (Klea).– Chapitre 8. Genre, stéréotypes et relations intergroupes, dans Yzerbyt (V), Roskam (I) et Casini (A) (Eds), *Les psychologies du genre: Regards croisés sur le développement, l'éducation, la santé mentale et la société*, Wavre : Mardaga, 2021, p. 183-216.

Annexe 1 : questionnaire de l'étude

En romain : condition femme (en défaveur des femmes) ; *en italique entre parenthèses : condition homme (en défaveur des hommes)*

Partie 1 inégalités en général

Les inégalités en défaveur des femmes (*des hommes*) dans les pays occidentaux :

Selon vous, elles sont :

de 1 (pas du tout importantes) à 7 (extrêmement importantes)

de 1 (pas du tout injustes) à 7 (extrêmement justes)

Explications des inégalités en défaveur des femmes (*des hommes*). Elles sont dues :

DOMINATION (social) - À la persistance de la domination masculine (*à l'avènement de la domination féminine*), dans nos sociétés qui s'accompagne de discriminations à l'encontre des femmes (*hommes*)

DIFFÉRENTIALISME (social) - Aux pratiques éducatives et stéréotypes de sexe qui valorisent certains traits de personnalité et activités pour chaque sexe et qui ont des effets négatifs pour les femmes (*pour les hommes*)

ALÉAS ÉGALITÉ (social) - Au fait que la société, qui souhaite l'égalité, évolue mais que cela prend du temps d'où encore certaines inégalités pour les femmes (*... évolue mais que cela entraîne parfois certaines inégalités pour les hommes*)

CHOIX (individuel) - Au fait que les femmes (*hommes*) font des choix personnels différents de ceux des hommes (*femmes*) qui peuvent les pénaliser

GOÛTS (individuel) - Au fait que les femmes (*hommes*) ont des goûts et intérêts différents des hommes (*femmes*) qui peuvent les pénaliser

BIOLOGIE - Au fait que les femmes (*hommes*) présentent des différences naturelles par rapport aux hommes (*femmes*) qui leur sont défavorables

Partie 2 inégalités spécifiques

1. SURNOTATION Selon différentes études (Tarros, 2014 ; Casual et Riberes, 2016) (Terrier, 2014 ; Di Liberto et Casula, 2016) au collège, pour des copies de niveau égal, les garçons (*filles*) sont surnotés(*ées*) d'un peu plus de 6 % par rapport aux filles (*garçons*)

- Estimation du caractère injuste de l'inégalité

- Selon vous, cette inégalité s'explique :

FAVORITISME (social) - Par un biais de favoritisme envers les garçons (*filles*) : l'école fait plus attention aux garçons (*filles*)

BIAIS ENSEIGNANTS (social) - Par un biais plus ou moins conscient des enseignants visant à maintenir (*à compenser*) les inégalités en (*dé*)faveur des garçons (*filles*)

PAYER (individuel) - Par un biais plus ou moins conscient des enseignants qui feraient payer aux filles (*aux garçons*) le fait qu'elles (*qu'ils*) sont plus bavardes (*indisciplinés*) que les garçons (*filles*)

QUALITÉ COPIES (individuel) - Par le fait que les filles (*les garçons*) font moins attention à rendre des copies structurées (*propres*) que les garçons (*filles*)

2. RÉUSSITE SCOLAIRE Si on prend l'exemple de l'Italie (*de la France*), d'après les statistiques du Ministère de l'Éducation, les garçons (*filles*) réussissent mieux en moyenne que les filles (*garçons*) au niveau scolaire : leurs taux de réussite aux examens sont plus importants et ils (*elles*) sont plus diplômés(*ées*). Ainsi 32 % d'entre eux (*elles*) obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur contre 26 % des filles (*garçons*)

- Estimation du caractère injuste de l'inégalité

- Selon vous, cette inégalité s'explique :

FAVORITISME (social) - Par un biais de favoritisme envers les garçons (*filles*) : l'école fait plus attention aux garçons (*aux filles*) qu'aux filles (*garçons*)

SOUJETS (individuel) - Par le fait que les garçons (*filles*) sont plus soumis (*ses*) à l'institution scolaire

EFFORTS (individuel) - Par le fait que les garçons (*filles*), par choix personnel, font plus d'efforts et travaillent plus que les filles (*garçons*) à l'école

BIOLOGIE - Par le fait que, pour des raisons biologiques, les filles (*garçons*) sont moins rapidement matures intellectuellement que les garçons (*filles*), ce qui les handicape au niveau scolaire

STÉRÉOTYPES (social) - Par le fait que, dans nos sociétés à domination masculine, les stéréotypes de sexe incitent les garçons à être performants (*rebelles*), ce qui améliore (*affecte*) leurs résultats scolaires

3. RECRUTEMENT SCIENCES D'après différentes études (Trada, 2014, 2016 ; Robert et Prescott, 2015) (Breda, 2014, 2016 ; William et Ceci, 2015) dans les métiers scientifiques, à niveau de compétences égales entre candidats femmes et hommes, les recruteurs marquent une préférence pour les hommes (*femmes*). Ainsi dans l'étude de Robert et Prescott (William et Cecci) les hommes (*femmes*) ont deux fois plus de chances d'être recrutés(*ées*)

- Estimation du caractère injuste de l'inégalité

- Selon vous, cette inégalité s'explique :

FAVORITISME (social) - Par un biais de favoritisme envers les hommes (*femmes*) : dans ces métiers on tend à préférer les hommes (*femmes*)

MOTIVATION (individuel) - Par le fait que dans ces métiers dits masculins, les hommes (*femmes*) qui s'y engagent sont plus motivés(*ées*) et plus volontaires, ce à quoi sont sensibles les recruteurs

ACCUSÉS (social) - Par le fait que les recruteurs ne veulent pas être accusés de défavoriser les hommes (*femmes*) pour atteindre l'égalité dans ces métiers où il y a plus d'hommes que de femmes

VOLONTÉ (social) - Par le manque de volonté (*par la volonté*) des recruteurs de rendre plus mixtes et donc plus égalitaires ces métiers

4. TAUX DE SUICIDE Si on prend les statistiques italiennes (*françaises*), le taux de suicide est trois fois plus élevé chez les femmes (*hommes*) que chez les hommes (*femmes*)

- Estimation du caractère injuste de l'inégalité

- Selon vous, cette inégalité s'explique :

FAVORITISME (social) - Par un biais de favoritisme envers les hommes (*femmes*) : la société est (*devient*) plus attentive aux hommes (*femmes*) qui sont davantage suivis psychologiquement que les femmes (*hommes*)

BIOLOGIE - Par le fait que, pour des raisons biologiques, les femmes (*hommes*) sont plus fragiles psychologiquement que les hommes (*femmes*)

PRESSIONS SOCIALES (social) - Par le fait que dans nos sociétés, où la domination masculine persiste, les femmes (*les hommes*) subissent des pressions sociales difficiles à gérer pour prouver leur féminité (*masculinité*)

VIE PLUS FACILE (social) - Par le fait que nos sociétés valorisent plus les hommes (*de plus en plus les femmes*), leur rendant la vie plus facile qu'aux femmes (*hommes*)

PRENDRE SUR SOI (individuel) - Par le fait que les hommes (*femmes*) décident de prendre davantage sur eux (*elles*) pour faire face aux difficultés de la vie

5. SANCTIONS PÉNALES Selon différentes études (Kherberg, John et Martinez, 2004 ; Lyons et Andrew, 2017 ; Reese, 2020) (Curry, Lee et Rodriguez, 2004 ; Lelièvre et Léonard, 2017 ; Philippe, 2020), à délit ou crime équivalent, les hommes (*femmes*) ont en moyenne des sanctions moins lourdes que les femmes (*hommes*), que ce soit en termes de type de peine ou de durée d'emprisonnement

- Estimation du caractère injuste de l'inégalité

- Selon vous, cette inégalité s'explique :

FAVORITISME (social) - Par un biais de favoritisme envers les hommes (*femmes*) : la justice, et la société en général, sont plus clémentes pour les hommes (*femmes*)

RÉINSERTION (individuel)- Par le fait que les hommes (*femmes*) réfléchissent plus au mal qu'ils (*elles*) ont commis et présentent, de ce fait, plus de capacités de se réinsérer normalement

SOUJETS (individuel) - Par le fait que les hommes (*femmes*) sont plus soumis(*ses*) à l'institution judiciaire

STÉRÉOTYPE (social) - Par le fait qu'on fait payer à ces femmes le fait de transgresser le stéréotype de sexe « la femme est respectueuse d'autrui » (*Par les stéréotypes de sexe : on a du mal à penser que les femmes puissent être des délinquantes ou des criminelles*).

IMPRESSION (individuel) - Par le fait que les hommes (*femmes*), lors des procès, savent mieux se comporter que les femmes (*hommes*) de manière à donner une impression favorable

Partie 3 questions suite à la présentation des inégalités

- Ces différentes informations sur les inégalités en défaveur des femmes (*hommes*) vous ont-elles surprises ?
- Suite à ces informations, vous diriez que les inégalités en défaveur des femmes (*hommes*) sont, par rapport à ce que vous imaginiez, moins, autant, ou plus importantes ?
- Suite à ces informations, vous diriez que les inégalités en défaveur des femmes (*hommes*) sont, par rapport à ce que vous imaginiez, moins, autant, ou plus injustes ?
- Quel crédit accordez-vous aux informations sur les inégalités qui vous ont été présentées ?

Annexe 2 Tableaux

Tableau 1. Moyennes (écarts-types) aux questions sur les inégalités de genre en général (partie 1 du questionnaire)

	Condition femme		Condition homme	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Importance	5.09 (1.08)	4.69 (1.41)	3.08 (1.63)	3.38 (1.53)
Injustice	5.73 (1.74)	5.38 (1.88)	4.24 (1.74)	4.09 (1.53)
Explications :				
Domination	5.40 (1.45)	4.35 (1.93)	1.66 (1.26)	2.35 (1.73)
Différentialisme culturel	5.66 (1.39)	4.53 (1.98)	3.59 (2.08)	3.66 (1.97)
Aléas égalité	5.40 (1.38)	4.84 (1.91)	3.00 (1.90)	4.16 (1.99)
Choix	3.60 (1.90)	3.59 (1.78)	3.23 (1.91)	3.64 (1.97)
Goûts	2.55 (1.72)	2.84 (1.78)	2.32 (1.66)	2.85 (1.78)
Biologie	2.95 (1.91)	3.82 (1.84)	1.84 (1.46)	2.74 (2.92)

Tableau 2. Moyennes (écarts-types) aux questions suite à la présentation des inégalités (partie 3 du questionnaire)

	Condition femme		Condition homme	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Surprise	3.52 (1.94)	3.69 (1.96)	4.17 (1.87)	3.75 (1.67)
Importance	4.77 (1.15)	4.53 (1.33)	4.03 (1.20)	4.57 (0.94)
Injustice	5.15 (1.12)	4.59 (1.48)	4.02 (1.04)	4.49 (0.91)
Crédit	4.91 (1.47)	4.00 (1.86)	3.97 (1.64)	4.68 (1.39)

Tableau 3. Moyennes (écarts-types) aux questions pour les cinq inégalités de genre présentées (partie 2 du questionnaire)

	Condition femme		Condition homme	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1.				
Surnotation :				
Injustice	6.63 (1.20)	6.30 (1.54)	5.52 (1.56)	5.51 (1.46)
Favoritisme	3.88 (1.77)	2.66 (1.96)	2.47 (1.66)	4.20 (1.74)
Biais enseignants	3.69 (1.78)	3.00 (2.05)	2.94 (1.81)	3.57 (1.79)
Payer	2.38 (1.66)	2.05 (1.74)	3.76 (1.72)	3.83 (1.74)
Qualité copies	1.46 (1.05)	1.71 (1.46)	4.14 (1.82)	3.98 (1.81)
2. Réussite scolaire :				
Injustice	5.36 (1.37)	4.76 (1.87)	2.92 (1.60)	3.27 (1.48)
Favoritisme	3.98 (1.77)	2.71 (1.95)	2.03 (1.34)	3.25 (1.82)
Soumis	3.34 (1.84)	3.02 (1.92)	4.43 (1.84)	3.98 (1.69)
Efforts	2.16 (1.43)	2.10 (1.60)	4.38 (1.84)	4.33 (1.64)
Biologie	1.35 (0.88)	1.43 (0.96)	2.38 (1.67)	2.48 (1.57)
Stéréotypes	4.16 (1.87)	3.66 (1.72)	4.99 (1.83)	4.40 (1.81)
3. Recrutement sciences :				
Injustice	6.53 (1.11)	5.79 (1.43)	4.50 (1.73)	5.16 (1.51)
Favoritisme	5.80 (1.44)	5.02 (1.72)	3.31 (1.67)	4.11 (1.62)
Motivation	2.25 (1.58)	3.20 (1.93)	4.67 (1.69)	4.35 (1.67)
Accusés	2.79 (1.78)	2.61 (1.49)	4.81 (1.73)	5.27 (1.32)
Volonté	5.28 (1.66)	4.43 (2.08)	4.73 (1.49)	4.87 (1.54)
4. Taux de suicide :				
Injustice	6.03 (1.29)	5.59 (1.75)	4.52 (1.33)	4.20 (1.58)
Favoritisme	3.67 (1.84)	3.35 (1.99)	2.45 (1.89)	3.85 (1.99)
Biologie	2.74 (1.84)	3.30 (2.19)	1.73 (1.32)	1.98 (1.29)
Pressions sociales	5.93 (1.35)	5.10 (1.72)	4.79 (2.05)	5.11 (1.58)
Vie plus facile	5.73 (1.38)	4.48 (2.06)	1.39 (0.83)	2.92 (1.95)
Prendre sur soi	2.50 (1.68)	3.33 (1.93)	4.41 (2.07)	3.63 (2.06)
5. Sanctions pénales :				
Injustice	6.63 (0.98)	6.17 (1.53)	5.56 (1.53)	5.88 (1.53)
Favoritisme	4.53 (1.80)	3.41 (2.35)	3.79 (1.84)	4.90 (1.80)
Réinsertion	1.55 (1.09)	1.76 (1.38)	2.94 (1.72)	2.37 (1.27)
Soumis	2.99 (1.77)	2.87 (1.86)	3.23 (1.78)	2.88 (1.47)
Stéréotype	4.55 (2.13)	4.07 (2.12)	5.33 (1.71)	5.63 (1.27)
Impression	2.11 (1.53)	2.20 (1.62)	3.87 (1.75)	3.75 (1.60)